

Bezons

infos

Magazine municipal d'information - Juin 2011 - n°318



Parcs, zone 30 : Les nouveaux partages de l'espace public

Dossier pages 12 à 15

Culture
Excellents débuts
pour REV'arts 2011 **pages 22 et 23**

Sports
La piscine sera ouverte
tout l'été **page 24**

“Le Choix Funéraire”

Une large gamme de monuments et de motifs exclusifs
“Le Choix Funéraire” ou d’un monument de création personnalisée.

4640 € TTC*

Modèle ALICANTE
en granit Magnolia



2824 € TTC*

avec motif 320 € TTC
Modèle TERRA
en granit Helenium



1243 € TTC*

Modèle AP25
en granit Rodgersia



Remise
de 5% sur
présentation
de ce
magazine

*Prix TTC : hors semelle, hors pose et hors gravure. Modèles déposés. Visuels non contractuels.



La Chambre Funéraire
de Bezons vous accueille,
face au cimetière.



Assistance aux démarches administratives
Chambre funéraire - Déplacement à domicile
Prévoyance obsèques

**Permanence 7/7 jours
24h/24**

01 39 82 69 11



Pompes Funèbres CALAS
16, rue du Cimetière - 95870 BEZONS

SAEC
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES COLLECTIFS

SAEC aménage votre espace « Nature »

Création et entretien d'espaces verts
Dallages - Murets - Voirie
Installation d'arrosage automatique

361, route de Conflans - 95220 HERBLAY
Tél. : 01 34 15 39 01 - Fax : 01 34 15 49 51
Ligne directe : 01 34 15 59 99

Mail : saec.herblay@wanadoo.fr - Site : paysagiste-saec.com



[sommaire]

4-5 [zoom]

4

6 [à travers la ville]

6-7 1,2,3 Soleil : Bezons fête l'été

8 Fête de la jeunesse

9 Un nouvel adjoint pour le conseil municipal

10 Collectif logement : retour sur les Boutin d'Or



11 [solidarité]

11 Tourisme solidaire en Palestine

12 [le dossier]

12 à 15 Travaux sur l'espace public partagé

16 [bezons, mémoires d'avenir]

16 Étienne Le Joseph se raconte

17 [territoire]

17 La déchetterie mobile

18 [portrait]

18 Ahmed Bordji, un voisin très actif



19 [votre agenda]

20 [culture]

20 EMD : Afrique en création

21 TPE : fin de la résidence de Toméo Vergès

22-23 REV'arts : retour en photos



24 [infos sports]

24-25 Piscine Jean-Moulin : ouverte en juin

26 Zoom sur l'USOB tennis

27 [expression citoyenne]

28 [état civil]

29 [expression des groupes]

30 [activités retraités]

[infos pratiques]

Conseil : partir en vacances avec son animal de compagnie



[édito]

18

L'école publique est en très grand danger. Défendons-là !

Les associations de parents d'élèves et syndicats d'enseignants ont fait leur compte : la suppression programmée de 9 000 postes d'enseignants et de remplaçants, dans le cadre de la politique du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, devrait déboucher sur la **fermeture pure et simple de 1 500 à 3 000 classes de primaire et de maternelle à la rentrée 2011.**

Partout en France, notamment dans le Val-d'Oise, les luttes se multiplient contre ce nouvel affaiblissement de l'école publique.

L'état des lieux, nous le connaissons : professeurs non remplacés et recours à des emplois précaires, classes surchargées, réformes précipitées et sans concertation, disparition progressive des dispositifs d'aide et de soutien aux établissements en difficulté, abandon de la carte scolaire, démantèlement de la formation initiale des enseignants, disparition de la formation continue, mise en place de politiques sécuritaires quand il faudrait donner aux éducateurs les moyens de mener une véritable action éducative...

Il est regrettable que dans notre ville le chef de l'opposition UMP, M. Régis, ait voté contre la motion présentée au conseil municipal demandant que l'éducation de tous les élèves, au sein de l'école publique, soit considérée comme un investissement pour l'avenir et non une charge pour le présent. Ce dernier prétextait en substance que notre assemblée communale n'avait pas compétence pour aborder ces questions. **Les parents d'élèves bezonnais apprécieront !**

Invité à ouvrir les travaux du **congrès départemental de la FCPE** qui se tenait au collège Gabriel-Péri de notre ville, le 28 mai dernier, **je leur ai apporté mon soutien.**

Forts des valeurs éducatives que nous partageons avec cette fédération, je demande l'arrêt de la politique de démantèlement de l'École publique et le lancement d'un grand plan de lutte contre l'échec scolaire s'attaquant aux causes de ces difficultés.

Ce gouvernement doit revenir, par le biais de moyens financiers nouveaux, sur les suppressions de postes votées l'an dernier, afin que la rentrée prochaine puisse être assurée dans de meilleures conditions.

Dominique Lesparre
Maire de Bezons,
conseiller général



Bezons infos n° 318 - Juin 2011 - Magazine municipal d'information de la ville de Bezons

Édité par la direction de la communication de la mairie de Bezons - Rue de la Mairie - Tél. : 01 34 26 50 00.
Directeur de la publication : Dominique Lesparre - **Directrice de la rédaction :** Cendrine Avisseau. **Rédacteur en chef :** Olivier Ruiz - Tél. : 01 34 26 50 18 - olivier.ruiz@mairie-bezons.fr **Journalistes :** Aline Angosto, Catherine Haegeman, Julia Tourneur, Dominique Laurent, Raywan Serdoun. - Tél. : 01 34 26 50 64 - **Secrétaire de rédaction :** Sandrine Gouhier - **Maquette :** Bruno Pommay - **Crédit photos :** Gilles Larvor, Service publications - **Imprimerie :** Grenier - 94250 Gentilly - Tél. : 01 46 15 83 00 **Publicité :** Médias et publicité - Tél. : 01 49 46 29 46 - **Distribution :** Régie des quartiers



Ce logo dans Bezons infos rappelle que la ville de Bezons rejette l'accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui prévoit la privatisation des services publics.

Chênes - Val



Réussies les puces !

Les puces du Val ont permis de vider les greniers le 15 mai dernier. Entre stands et animations, sous le soleil, elles ont une nouvelle fois déplacé les promeneurs en quête de bonnes affaires. Rendez-vous l'année prochaine.



Trouver les œufs...

L'association familiale « Convivial Quartier » a organisé une chasse aux œufs de printemps le lundi 25 avril dernier. Dans le parc Sacco-et-Vanzetti, cette animation sympathique a ravi les petits... et leurs parents qui ont profité du beau temps.

Convivialité



Repas entre voisins à la cité des Brigadières

Le 8 mai dernier, à l'initiative de l'association de locataires « Renouveau des Brigadières », les habitants se sont retrouvés autour d'un déjeuner. Chacun avait apporté un repas ou une boisson qui ont été partagés en toute convivialité grâce aux animations mises en place avec le centre social Robert-Doisneau et dans le cadre de REV'arts. Un bon moment apprécié de tous et qui a reçu le soutien financier de l'association de locataires de la cité Delaune, faisant ainsi preuve que la solidarité a un sens à Bezons.

Le Colombier en fête

Le 21 mai dernier, la fête de quartier du Colombier s'est déroulée dans une ambiance bon enfant entre spectacle, animations ludiques et démonstration de danse notamment. Un moment qui a réuni petits et grands du quartier dans la bonne humeur.



Commémorations

Résister à l'injustice sociale, un devoir

Le 8 mai dernier, les drapeaux des anciens combattants se sont dressés pour rappeler au devoir de mémoire, square Yves-Morel. Une fois de plus, les Bezonnais ont commémoré le 8 mai dernier, le 66^e anniversaire de la victoire sur le nazisme et la barbarie qui ont conduit 50 à 60 millions de femmes et d'hommes à la mort, victimes d'une logique institutionnalisée d'exclusion de l'autre et de ses différences. Dominique Lesparre, le maire, a souligné que nous avons une dette envers les « résistants

communistes, gaullistes, socialistes, croyants ou non croyants, qui luttèrent jusqu'au bout contre un système, une armée d'occupation, une idéologie sans morale et sans humanité ».

Aujourd'hui, l'actualité nous rappelle que la haine de l'autre n'a pas été éradiquée. « Dans toute société en souffrance, il est plus commode de désigner des boucs émissaires que de s'interroger sur les causes du mal-être social », a rappelé le maire. « C'est pourtant ce fossé béant entre les urgences populaires et la poursuite des folles logiques de profit qui creuse le lit de l'extrême droite. » Pour ne pas revivre l'horreur de la seconde guerre mondiale, notre devoir « contemporain est de ne pas laisser le moindre espace au racisme, à la



stigmatisation des étrangers, à la vindicte envers les plus faibles et les plus pauvres. Être de ces combats pour une vie meilleure est sans doute le meilleur hommage que nous puissions rendre à celles et ceux que nous honorons aujourd'hui. »



Homage aux victimes de la déportation

Le 24 avril dernier, c'est au square Yves-Morel également qu'il avait été rendu hommage aux victimes de la déportation. M. Lesparre avait déjà rappelé à cette occasion les dangers de remettre en cause les acquis sociaux et républicains du conseil national de la Résistance, hérités de cette période sombre pour lutter contre l'injustice sous toute ses formes, lit du fascisme et de ses conséquences inhumaines.

Le sort de la CAF inquiète le maire

Dominique Lesparre, le maire, vient d'écrire pour interpellier le préfet du Val-d'Oise et le directeur départemental de la caisse d'allocations familiales (CAF). Dans ce courrier en date du 27 avril, le maire déplore qu'une « nouvelle fois, le désastreux fonctionnement de la CAF fait parler de lui ». En effet, le quotidien *Le Parisien* évoque dans son édition du mardi 26 avril dernier les fermetures répétées de ses antennes en Île-de-France, notamment dans le Val-d'Oise. La préoccupation est partout la même : résorber le retard pris dans le traitement des dossiers, « plus de 660 000 pièces en souffrance », selon le quotidien, soit 50 % de plus qu'en 2008. Dominique Lesparre rappelle que 2008 est justement l'année où le directeur départemental de la CAF lui a indiqué que la réorganisation entreprise avait

pour objet « d'optimiser » le réseau de points d'accueil... Force est de constater que l'objectif n'est pas atteint. « Je ne peux que déplorer, poursuit le premier élu de Bezons, une telle dégradation qui frappe de plein fouet les familles ».

Un véritable démantèlement du service public

Cette réorganisation s'apparente à une véritable opération de démantèlement des CAF avec son cortège de suppressions massives de postes, fortement dénoncées par les syndicats, dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques du gouvernement. Cette situation [...] est un nouveau coup dur pour toutes ces familles qui connaissent

déjà la précarité et d'extrêmes difficultés. Le maire conclut : « *Aujourd'hui, l'urgent est de donner les moyens nécessaires au service public afin qu'il puisse remplir ses missions et assurer sa continuité pour l'intérêt général et la satisfaction des besoins des familles. [...] Cela exige l'arrêt de cette déplorable réorganisation. La mise en œuvre de mesures répondant à la situation ainsi créée est indispensable. Je pense notamment à la réouverture immédiate et amplifiée de tous les points d'accueil physiques et téléphoniques actuellement fermés au public, l'embauche de personnel qualifié en CDI dans le domaine des prestations et de l'action sociale familiale pour que le traitement des dossiers soit effectué dans les meilleurs délais.* »

O.R.

Santé



Un nouvel échographe au centre de santé

Le centre municipal de santé vient de s'équiper d'un nouvel appareil à échographie. Pour l'obstétrique bien sûr, mais également les « échos » généralistes et cardiaques. Au terme d'un marché public, c'est un matériel de pointe qui a été retenu, synonyme d'un investissement de 80 000 euros pour la ville.
CMS - 2, rue du Docteur-Rouquès.
Tél. : 01 30 76 44 62.

À votre service

Permanences d'un écrivain public

Depuis le 9 mai dernier, à la Maison de la citoyenneté et au centre social La Berthie, un écrivain public tient de nouveau des permanences. Elles ont lieu comme suit :

Lundis et jeudis : 15 h 30 à 17 heures à la Maison de la citoyenneté et de 17 h 30 à 19 heures au centre social La Berthie.

Le principe de fonctionnement est le même qu'en 2010, les usagers doivent prendre rendez-vous auprès des secrétariats de la Maison de la citoyenneté au 01 30 76 10 39 ou du centre social La Berthie au 01 30 25 55 53.



Ensemble, demandons à l'État le retour de nos agents de la police nationale



En signant cette pétition, je soutiens l'action de la municipalité visant à pousser l'État à assumer sa mission de sécurité. L'État doit nous rendre nos agents de la police nationale !

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Mail :

NE PAS AFFRANCHIR



Merci de déposer cette pétition dans les urnes prévues à cet effet en mairie. Monsieur le maire se chargera de la transmettre à :

**Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris**

[à travers la ville]

1, 2, 3 Soleil : Bezons fête l'été !

La ville invite tous les Bezonnais souhaitant se détendre, s'amuser et se distraire à venir participer à l'événement 1, 2, 3 Soleil qui se déroulera aux parcs Bettencourt et Sacco-et-Vanzetti. Toutes les activités sont gratuites. Pour y accéder prioritairement, il suffit de se munir de la carte d'activités. Elle sera délivrée gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une autorisation parentale, à partir du 5 juillet sur place devant l'espace Aragon, ou dans le courant du mois de juin, auprès des services suivants : centres sociaux, jeunesse, sports, enfance, petite enfance, médiathèque. Chaque enfant devra être accompagné d'un parent majeur.



1, 2, 3 Soleil en juillet 2010.



1, 2, 3 Soleil en juillet 2010.

Animations au parc Bettencourt, rue Francis-de-Pressensé du 5 au 12 juillet

Du 5 au 12 juillet : Animations pour les tout-petits avec château gonflable, kids park, jardin musical...

Du 5 au 7 juillet : Manège forain pour enfants.

Du 5 au 8 juillet : Sportifs, venez tester le rocher d'escalade et le parcours aventure pour les plus jeunes !

Du 7 au 9 juillet : Tchou ! Tchou le petit train, vous avez demandé quel arrêt ? Parc Bettencourt ? !

Du 8 au 11 juillet : Saute, saute sur le trampoline à quatre pistes !

Du 8 au 9 juillet : Boxe éducative sur ring, initiation pour tous.

Du 9 au 10 juillet : Animations autour du jeu, avec les animatrices du centre de loisirs primaire Crocky.

Du 9 au 11 juillet : Speed shuttle, kart spécial à pédales, sensations garanties.

Le 10 juillet : Promenade à dos d'âne dans les allées du parc.

Du 10 au 12 juillet : Ohé ! Moussaillon ! Viens faire un tour sur le bateau Mississippi.

Du 11 au 12 juillet : Venez découvrir les petits et grands animaux de la ferme pédagogique « Roz ».

Et sur l'espace farniente « Ambiance moussaillons, plage », détente, chansons, et aussi : ateliers créatifs, arts plastiques avec l'association Arc en Ciel, animations diverses, jeux de société, balades contées, presse, livres, buvette associative « Les petites mains »...



1, 2, 3 Soleil en juillet 2010.

**Animations au parc Sacco-et-Vanzetti,
rue de la Berthie du 5 au 8 juillet de 16 h à 20 h.**

Du 5 au 8 juillet : Cages à grimper-toboggan (8 m) et beach-volley (libre et par équipe).

Du 5 au 8 juillet : Jeux de société, presse, livres...

Le 6 juillet : Venez découvrir les animaux de la ferme pédagogique « Roz ».

Du 6 au 7 juillet : Boîte éducative sur ring, initiation pour tous.

Du 6 au 7 juillet : Ateliers créatifs (avec le concours de la CAF), laissez aller votre imagination !

Le 7 juillet : Promenade à dos d'âne dans les allées du parc.

Du 7 au 8 juillet : Structures gonflables, pour les tout-petits et diverses animations.

Le 8 juillet : Animations avec « les enfants du jeu ».

Divers : Ateliers créatifs, arts plastiques, animations musicales, balades contées, buvette...



1, 2, 3 Soleil en juillet 2010.



Avec le concours des services municipaux, des centres sociaux, de l'enfance, de la petite enfance, de la jeunesse, des sports, de la médiathèque Maupassant, des fêtes et cérémonies, de la communication, du centre de loisirs primaire Crocky, de la CAF, de l'association Convivial Quartier, des bénévoles, des parents...



Fiche d'inscription et autorisation parentale

1, 2, 3 Soleil !

Nom et prénom :

Adresse :

N° de téléphone 1 : **N° de téléphone 2 :**

Autorise mon fils (1) ou ma fille (1) nom et prénom :

à participer aux activités organisées par la commune du 5 au 12 juillet 2011 et prévues pour son âge.

Date :

Signature :

À ramener dans les lieux d'inscription.

(1) rayez les mentions inutiles

Rendez-vous à la fête de la jeunesse !

Cette année, la fête de la jeunesse se déroulera le vendredi 24 et le samedi 25 juin. Cette manifestation a coutume de proposer différentes animations telles que des ateliers de prévention routière, des sports à sensations... Les premiers concernés sont bien entendu les Bezonnais entre 15 et 25 ans.



Pour sa 7^{ème} édition, la fête de la jeunesse met l'accent sur l'apport créatif des jeunes à travers des activités artistiques et culturelles. Ainsi, certains feront la démonstration de ce qu'ils savent faire, chacun dans leur domaine artistique propre : exhibition de double dutch, exposition de « street art » réalisé lors des fêtes de quartiers, démonstration de danse et lancement du « flash-mob ».

Des animations sportives, de prévention et de détente ponctueront ces deux jours au parc Bettencourt, à l'espace Aragon et à l'espace Guy-Môquet.

Trois lieux de rendez-vous

Dans le cadre des contrats vacances, une cérémonie citoyenne sera organisée le samedi matin à 11 h, pour la

remise des cartes électorales avec le maire, Dominique Lesparre, des responsables de la préfecture du Val-d'Oise, du tribunal de grande instance et l'éventuelle présence d'une célébrité bezonnaise qui parrainera cette cérémonie. Les concerts se dérouleront le vendredi et le samedi en début de soirée à l'espace Guy-Môquet. Un certain nombre d'artistes seront présents. Toujours dans la même volonté d'ouvrir les jeunes à plusieurs styles musicaux, ils proposeront un éventail éclectique, de la pop folk à la soul, en passant par du reggae et du rap. ●

A.A.

Pour plus d'informations sur le programme, espace Jeunesse 01 34 34 04 50 et sur le site Internet www.ville-bezons.fr

Fête du quartier Nouveau-Bezons

Les habitants du Nouveau-Bezons et de la cité Franz-Liszt sont invités à participer à la fête du quartier qui se tiendra le dimanche 19 juin au sein de l'école Karl-Marx. Rendez-vous à midi pour partager un repas avec les plats que chacun aura apporté. Le début des festivités est à 14 h 30, avec des balades en poney, la ferme d'animaux rares ou en voie de disparition, un atelier sensoriel, des structures gonflables, du maquillage... De quoi s'amuser tout l'après-midi.

Fête du quartier du Val-Notre-Dame

Rendez-vous le samedi 18 juin au parc Sacco-et-Vanzetti.

Pour plus d'information, centre social La Berthie : 01 30 25 55 53

Fête de fin d'année à la crèche collective

La crèche collective Pinocchio invite les parents le vendredi 10 juin à venir participer à la fête de fin d'année à partir de 15 h 30. La ferme Tiligolo viendra faire un spectacle pour les petits. Cette journée ouverte aux familles sera l'occasion d'inaugurer la fresque faite par les parents et les enfants. Tous partageront un goûter festif.

Les tout-petits fêtent la musique

La crèche collective, les crèches familiales et la halte-garderie accompagnées de la crèche Caramel organisent la fête de la musique des tout-petits le vendredi 17 juin à l'espace Guy-Môquet de 9 h 30 à 19 h. Le matin sera ponctué par des animations musicales avec un spectacle « La marche des éléphants ». Après un pique-nique et une sieste, les familles sont invitées à partir de 16 h 30, à venir assister à un spectacle d'accordéons, violons et guitares un mini bal et le jardin musical. À 18 h, tous découvriront des saveurs d'Afrique avec des gâteaux et un spectacle « Voyage autour des rythmes ».

Permanences de l'APF

La ville invite les personnes atteintes d'un handicap moteur ou d'une maladie invalidante ainsi que leurs familles à rencontrer l'Association des Paralysés de France le mercredi 8 juin 2011, de 10 h à 12 h en salle des mariages au sein de la mairie de Bezons. La prochaine permanence est fixée au 21 septembre, même heure, même lieu.

Informations APF : 01 30 10 60 60

Création de la ZAC « Cœur de ville » et rénovation de la médiathèque

Un nouvel adjoint, un nouveau conseiller municipal et deux dossiers très importants étaient à l'ordre du jour de la séance du conseil municipal qui s'est tenue le 4 mai dernier.

La médiathèque Maupassant, 25 ans après sa mise en service, nécessite une réhabilitation. Les travaux seront réalisés en 2012 pour qu'elle s'adapte aux nouveaux usages. La création d'une ludothèque et d'une artothèque est notamment envisagée. Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et amélioration des performances énergétiques font également partie du projet, comme la rénovation de la façade. Le conseil municipal, à l'unanimité, a adopté la réhabilitation qui reste à affiner et dont le montant hors taxes est estimé à 1,4 million d'euros. Des subventions seront demandées auprès du Conseil général du Val-d'Oise.

Un nouveau pas vers le futur cœur de ville

Autre dossier important, mais d'une autre envergure, le futur centre-ville de Bezons. Dominique Lesparre, le maire, a rappelé les enjeux d'un projet rendu possible aujourd'hui par le dynamisme économique de Bezons et l'arrivée du tramway. Cette nouvelle étape fait suite à une large concertation préalable qui a touché plus de 1 500 Bezonnais et a fait l'objet d'un bilan le 8 décembre dernier lors d'un conseil municipal extraordinaire. Elle a confirmé que le secteur de la Grâce-de-Dieu/rue de-Pressensé est considéré comme le plus approprié pour sa centralité. Il permettra d'installer un « passage commercial, une rue couverte prolongeant et bonifiant la rue Édouard-Vaillant et son commerce ». Les conclusions soulignent aussi la nécessité de créer un lieu d'activités sociales et culturelles, de partage entre la voiture (avec un stationnement suffisant) et les autres modes de déplacements.

Philippe Cloteaux, nouvel adjoint



Philippe Cloteaux

Afin de remplacer Claude Launay, disparu récemment, Philippe Cloteaux a été élu 9^e adjoint au maire par le conseil municipal. Il conserve ses délégations notamment aux affaires scolaires et péri-scolaires. François Motay fait lui son entrée au conseil municipal. À noter également que Martin Lolo représentera désormais les Bezonnais au sein du conseil communautaire.



François Motay

Un pôle sportif et culturel dans un environnement vert

L'idée de constitution d'un véritable pôle sportif, la réalisation d'un groupe scolaire, du remplacement de l'espace Aragon, l'installation d'un lieu culturel et bien sûr le regroupement, avec l'implantation du nouvel hôtel de ville, de l'essentiel des services administratifs est fortement appréciée. La municipalité a réaffirmé qu'il ne s'agit pas de supprimer le parc Bettencourt mais au contraire de l'adapter aux besoins d'aujourd'hui, en multipliant les espaces verts par deux dans ce secteur proche de la Grâce-de-Dieu. Dans le cadre du futur dossier de réalisation, les urbanistes devront encore beaucoup travailler cette question. La volonté environnementale imprègnera au demeurant toute l'opération, et la réflexion est ouverte pour un éco-quartier.

À l'heure où l'attractivité de la ville est devenue très forte, cette opération favorisera la vie sociale en assurant le développement d'une ville à taille humaine, moderne, bien équipée, ouverte à toutes les couches de population.

Le dossier de création de la ZAC, adopté à la majorité par les conseillers municipaux, définit simplement le cadre d'ensemble du projet. Dossier de réalisation, révision du PLU, déclaration d'utilité publique... les procédures seront encore nombreuses. Autant d'occasions de consulter les Bezonnais. ●

O.R.

Prochaine séance
du conseil municipal, le 29 juin
à 21 heures, salle Henri-Weiler.

En bref

Quotient familial 2011-2012

Le quotient familial permet d'adapter les tarifs des services communaux aux ressources des familles. Pour en bénéficier, il faut nécessairement en faire la demande et renouveler le dossier chaque année. En raison d'une réorganisation des services municipaux, veuillez noter que, exceptionnellement cette année, les cartes valables jusqu'au 31 août sont prolongées automatiquement jusqu'au 31 décembre. Pour la prochaine année scolaire, le renouvellement des cartes de quotient sera donc à effectuer, sans rendez-vous, directement auprès de la Direction Enfance Ecoles (DEE) du 1^{er} septembre au 23 décembre. Une liste des justificatifs à fournir est disponible auprès de la DEE. DEE
44, rue Francis-de-Pressensé
Tél. : 01 39 61 86 24.

CCAS

Sorties estivales

Le centre communal d'action sociale (CCAS) organise, comme tous les ans, des sorties en bord de mer cet été. Le samedi 9 juillet, ce sera direction Villers-sur-Mer, le samedi 6 août à Cabourg et le samedi 20 août à Fort-Mahon.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 6 juin au CCAS (en mairie) et sont prises sur présentation d'un justificatif de domicile accompagné du règlement par chèque ou espèces (faire l'appoint). Les tarifs sont de 5 € pour les enfants de 5 à 12 ans, 10 € pour les enfants de plus de 13 ans et les adultes. Gratuit jusqu'à 4 ans.

Services à la population

Passeports

Les demandes de passeports, devenus biométriques, ne se font plus à Bezons. Seuls les retraits de titres restent possibles. Les demandes peuvent être effectuées dans certaines villes du département (Argenteuil, Enghien-les-Bains, Franconville, Herblay, etc.) quel que soit le domicile du demandeur.

Listes électorales

N'oubliez pas de vous inscrire

En 2012, les Français devront voter lors des élections présidentielles et législatives. Pour ce faire, ils doivent être dûment inscrits sur les listes électorales de leur commune avant le 31 décembre 2011. Les nouveaux Bezonnais ne doivent pas attendre le dernier moment pour effectuer leurs démarches.

Les jeunes, qui atteignent ou atteindront leur majorité avant les élections le 31 mars 2012, sont inscrits d'office sur les listes électorales par le biais de l'Insee. Mais, par prudence, ils sont invités à vérifier, avant la fin 2011, que l'inscription a bien été réalisée.

Pour plus de renseignements, contacter le service population au 01 34 26 50 00.

Boutin d'Or

Des rires pour défendre sérieusement le logement

Le collectif du logement ne désarme pas pour convaincre les villes de respecter la loi SRU. De l'interpellation des maires chez eux à l'humour, il a multiplié les actions en mai.

À la façon des « Gérard » qui récompensent le pire du show-business, le collectif valdoisien du logement a organisé la cérémonie de remise des « Boutin d'Or » aux acteurs les plus démeritants du logement social dans le département. Le 17 mai dernier, à l'espace Aragon de Bezons, plus d'une centaine de personnes ont assisté à la soirée parodique, conduite par la Compagnie Arc-en-Ciel dont les comédiens ont joué le rôle des maires « honorés ». Les prix leur ont été remis tour à tour par le maire de Bezons, Dominique Lesparre qui a promis que les « Boutin d'Or » seraient reconduits chaque année, Philippe Doucet, maire d'Argenteuil et président de l'agglomération, ainsi que des membres d'amicales de locataires, des représentants de la CNL (confédération nationale du logement) et du collectif lui-même.

Avec une volonté politique Taverny a atteint les 20 %

Le maire de Taverny, Maurice Boscavert, a lui reçu le seul prix « positif » de la soirée puisque sa commune a récemment atteint les 20 % de logements sociaux exigés dans les villes de plus de 1 500 habitants par la loi de Solidarité et de Renouvellement Urbain (SRU). À la tribune et avec humour lui



aussi, il n'a pas oublié d'égratigner l'État. En effet, ce dernier dispose, au sein de la base militaire aérienne, aujourd'hui fermée dans cette ville, de très nombreux logements propres et chauffés, qu'il refuse de mettre à disposition pour du logement d'urgence, préférant payer des chambres d'hôtel !

Un rallye à Parmain et Nesles

Convaincre les maires les plus récalcitrants de construire des logements sociaux : c'est l'ambition du collectif du logement du Val-d'Oise. Le 7 mai dernier, avant de jouer la carte de l'humour, une cinquantaine de militants avait, pour la troisième fois, rendu visite à des communes hors loi SRU. Les maires et les communes de Nesles-la-Vallée (2,6 % de logements sociaux) et de Parmain (7 %), parmi les plus mal classées du département, ont été interpellés. L'événement a permis d'entretenir une précieuse pression médiatique... Le préfet du Val-d'Oise avait même jugé bon d'aborder le problème dans l'édition du jour du *Parisien*. ●

O.R.



Le palmarès de la première édition des Boutin d'Or

- Le Boutin d'Or « du maire le plus en retard sur l'application de la loi SRU » : La Frette-sur-Seine (DVD)
- Le Boutin d'Or « de l'accueil convivial, mais pas trop, voire pas du tout, avec huis-sier, police municipale, porte fermée à clef, etc. » : Frépillon (DVD)
- Le Boutin d'Or « du maire qui préfère payer des amendes plutôt que de construire des logements sociaux » : Enghien-les-Bains (UMP)
- Le Boutin d'Or « du maire qui aime la mixité sociale, mais pas dans sa ville » : Parmain (UMP).
- Le Boutin d'Or « du représentant de l'État qui applique avec zèle les directives gouvernementales » : le préfet du Val-d'Oise
- Le Boutin d'Or « du bailleur qui devrait être plus à l'écoute de tous ses locataires » : Logirep
- Prix spécial du jury : Maurice Boscavert, maire de Taverny qui vient de passer la barre des 20 % de logements sociaux.

Voyage solidaire en Palestine

L'association Bezons West Bani Zaïd organise au mois de juin un voyage en Palestine. L'objectif est de tisser des liens entre les habitants des deux collectivités en construisant des projets d'échange. C'est aussi l'occasion de se rendre compte sur place de la situation.

Douze Bezonnais membres de l'association Bezons West Bani Zaïd iront en Palestine du 18 au 25 juin. Le but est de se rendre sur place pour faire un état des lieux. « *Des Bezonnais ont déjà eu l'occasion de faire ce voyage, de rencontrer nos amis de West Bani Zaïd. Tous sont revenus avec une autre vision de la situation et ont pu voir très concrètement la façon de vivre des Palestiniens, dans un pays qui est de moins en moins le leur* », expliquait Dominique Lesparre lors d'une conférence de presse.

Pour Raymond Ayivi, élu à la solidarité internationale, qui partira à titre personnel, il faut agir pour la paix. « *Les habitants qui vivent de la culture de l'olive ont difficilement accès à leurs vergers. À Bezons, nous sommes très attachés à la liberté et à la paix. Toutes*



les mairies ne possèdent pas un olivier devant leur hôtel de ville... » Ainsi les Bezonnais essaieront de prendre contact avec les autorités locales pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Palestiniens.

Le président de l'association, Jean Contri, précise que le voyage sera entièrement pris en charge par les participants. L'argent de l'association ne servira qu'à la réalisation d'actions concrètes.

Le voyage permettra de mettre en place des partenariats entre les deux villes. Ainsi, des enfants palestiniens seront invités au tournoi de foot de Pentecôte à Bezons en 2012 avec des enfants d'autres villes jumelées, à savoir Szekszárd en Hongrie et Downpatrick en Irlande. Un partenariat culturel sera également proposé avec la possible installation d'un artiste bezonnais en résidence à West Bani Zaïd. Enfin, un échange d'étudiants avec l'université de Bir Zeit est envisagé dans les années à venir.

Un programme chargé et solidaire qui comportera également des visites de villes alentours comme Bethléem, Ramallah ou le consulat de France à Jérusalem. ●

Aline Angosto

Membres de l'association Bezons West Bani Zaïd, quelques Bezonnais expliquent pourquoi ils ont choisi de partir en Palestine.



Consuelo Fernandez
Issue d'une famille immigrée espagnole ayant fuit la dictature de Franco, je suis très sensible à la cause palestinienne, à ces personnes obligées de fuir, de vivre dans des camps, aux droits spoliés. Depuis très jeune, je milite pour la paix. Mon souhait est de voir ce qui se passe sur place et en être le témoin vivant auprès des Bezonnais pour les sensibiliser à cette cause.



Marie-Christine Pasquet-Grelet
Sensible à la cause des femmes et des minorités, je souhaiterais faire avancer un peu les choses en ces domaines. Et surtout pouvoir témoigner de ce qui se passe réellement là-bas. C'est d'ailleurs ce que les Palestiniens demandent en priorité. Il est très important de casser les a priori véhiculés par les médias et rapporter ce qu'on verra sur place.



Dominique Brière
Nous allons être accueillis dans des familles sur place. Nous allons vivre au plus près d'elles, comprendre leur quotidien et leur façon de vivre. C'est le plus important.

Yves Grelet
J'ai la chance d'avoir sur Internet un réseau de différentes associations. Je vais mettre tous ces contacts à profit pour répercuter ce que j'aurai pu observer en Palestine.



Marcel Prigent
Étant éducateur sportif et faisant partie de la FSGT (Fédération sportive et gymnique du travail), je souhaite faire venir de jeunes palestiniens au tournoi de foot de Pentecôte. En discutant avec les responsables de la ville, nous allons voir comment nous pouvons organiser leur venue à Bezons. Je pourrai également connaître leur façon de vivre qui n'est pas toujours bien rapportée dans les médias. Je me ferai ainsi ma propre idée.



Réfléchir et agir pour un espace public réellement partagé



Pour garder une ville agréable, toujours en prise avec de nouvelles habitudes de vie, Bezons modifie ses espaces au fur et à mesure des projets d'aménagement.

Bezons infos : M. le maire, la zone 30 commence à voir le jour. Elle définit une nouvelle utilisation de la voirie. Pourquoi ces travaux ?

Dominique Lesparre : La mise en place de la zone 30 fait partie d'une vaste réflexion concernant la gestion partagée des espaces publics de la ville. Elle a abouti à un schéma de déplacement. En effet dans des villes denses, proches de la petite couronne comme Bezons, ils ont une importance beaucoup plus forte que dans les petites communes rurales ou moyennement urbanisées. Ils y sont très utilisés. Pendant longtemps, on les a conçus pour des usages séparés : la route pour les voitures, les trottoirs pour les piétons et... rien pour les vélos. Les parcs et squares étaient réservés au repos, aux loisirs.

Une remise en cause profonde de l'utilisation des espaces publics

Aujourd'hui, cette vision est bousculée, remise en cause par la volonté de se déplacer autrement, à pied ou à vélo, par les personnes âgées ou les familles avec leur poussette qui sont plus nombreuses à vouloir de la sécurité dans leurs déplacements quotidiens. Nous nous attaquons à cette question dans une ville qui est déjà construite. Chaque opération d'aménagement, chaque projet, nous oblige donc à repenser les espaces publics de manière radicalement différente. C'est l'essence de la zone 30 qui débute avec la rue Maurice-Berteaux et qui s'étendra progressivement. Cet espace partagé nécessite des efforts de l'ensemble des utilisateurs. On pense aux automobilistes bien sûr, mais c'est aussi aux piétons et cyclistes d'appren-

dre ce nouveau partage. La limitation de vitesse et les aménagements réalisés permettent cette cohabitation. Force est de constater que cela ne suffit pas, que les bonnes habitudes et le respect mutuel ne viennent pas tout seuls.

B. I. : Comment la ville va-t-elle accompagner ces mutations ?

D.L. : Il va nous falloir travailler, de façon pédagogique, sur les rapports entre les uns et les autres, avec tous les usagers sans oublier les enfants des écoles et leurs parents. Nous avons commencé des actions en ce sens avec la Prévention routière. Nous les poursuivrons avec tous nos partenaires, la Police nationale, et les habitants que nous saisisons de ces questions dans les conseils de quartier par exemple. Il faut faire de cet espace public particulier qu'est la voirie, un espace de tolérance et non de conflits comme ça l'est actuellement... et donc agir sur les comportements. Dans la rue Maurice-Berteaux, pour l'instant, les voitures se garent sur les trottoirs. Cela nous met en échec dans notre volonté de mettre en place des circulations douces. Nous pouvons donc annoncer que nous serons extrê-

mement sévères avec les automobilistes qui ne respectent pas ces espaces réservés. Il faudra également réfléchir, toujours de façon concertée, à un code de bonne conduite pour les piétons et cyclistes.

Inciter à la citoyenneté

Le deuxième aspect du travail sur le partage de l'espace public concerne les lieux autres que la voirie. Les parcs, les jardins et les squares connaissent également une grande diversité d'utilisateurs. Là, de manière générale, le respect des usages existe, la cohabitation est satisfaisante. Mais il reste tout de même quelques comportements à infléchir. Les propriétaires de chiens ne doivent pas les laisser divaguer, ni faire leurs besoins sans avoir le geste citoyen de ramasser. Certains conducteurs de deux-roues motorisés troublent parfois la tranquillité et la sécurité de nos espaces verts ou réservés aux enfants. Enfin, l'abandon des papiers et autres débris par terre est encore trop fréquent. Toutes ces choses sont au cœur de la vie ensemble. Ceux qui ne les respectent pas ne doivent pas rester impunis. Cela passe aussi par l'interdiction de certains usages.

B. I. : On agit sur l'existant mais cette préoccupation a-t-elle un avenir ?

D.L. : Nous avons des projets pour moderniser la ville. Dans ces aménagements futurs, nous devons avoir dès le début un débat et faire des choix dans l'utilisation des espaces publics, avec les acteurs de la ville, les habitants. Réglementation, accompagnement et aménagements sont réfléchis en amont, dès leur conception. C'est le cas des mails fortement végétalisés qui iront du tram à la Seine. Ils regroupent nombre d'utilisations : déplacements, loisirs, repos, jeux d'enfants... Ils ont été largement soumis à l'avis des habitants des Bords-de-Seine.

Dans le cœur de ville, un nouveau quartier se dessine. Un des enjeux les plus importants sera la place de la Grâce-de-Dieu. Là aussi, les usages devront être obligatoirement partagés. Ainsi, en attendant le prolongement du T2, une voie réservée au bus (transports en commun en site propre ou TCSP) traversera cet espace urbain complexe. Les aménagements doivent rendre possible le partage entre tous. Ce sont vraiment des enjeux importants.

À tel point que nous intégrerons, à la faveur de la révision du plan local d'urbanisme (PLU), une exigence pour que les futurs logements prennent en compte



cet espace public. Ils devront faire en sorte de bien se fondre dans les circulations douces, facilitant les déplacements à pied et à vélo. Ils participeront à renforcer le sentiment de pouvoir se déplacer en toute sécurité et dans un environnement agréable. Ce sont deux critères fondamentaux pour voir les habitants circuler autrement. Il n'y a qu'ainsi que le partage de l'espace public deviendra une réalité.

Propos recueillis par Olivier Ruiz

Le Jardin de la Liberté prend forme

Lancé en mars dernier, le projet du Jardin de la Liberté continue de se développer grâce à des groupes de travail. Créer un espace du développement durable à Bezons ne se fait pas en un jour. Des groupes d'habitants, élus et techniciens sont allés dans d'autres villes pour se renseigner sur la mise en place de tels projets.

Dans le quartier des Bords-de-Seine, rue de la Liberté, dorment 1500 m² de terrain. Une opportunité pour la ville d'y réaliser un espace public de développement durable pour tous les Bezonnais. Surnommé le Jardin de la Liberté, l'espace sera utilisé pour informer sur les pratiques écologiques, créer du lien social et de la solidarité. Mais un projet d'une telle ampleur doit être étudié et organisé. Lors d'une première réunion entre élus, techniciens et habitants, des groupes de travail ont été formés selon des thématiques : éducation, lien social et solidarité/insertion. Ces groupes se sont rendus à Argenteuil et Nanterre pour visiter différents jardins et

comprendre leur système de fonctionnement.

À Nanterre, la ville a créé un jardin partagé entre plusieurs structures : le centre social,

des associations et les centres de loisirs. Sans conseils de jardiniers professionnels et avec une gestion limitée aux heures d'ouvertures de bureaux, la gestion du jardin reste difficile.

Un groupe est aussi parti à la rencontre de l'association *C'est si bio* et de son jardin solidaire ouvert à tous. La commune de Nanterre leur a alloué un espace à cultiver sur les hauteurs du Mont-Valérien. Avec un système d'adhésion à l'association, les résultats sont prometteurs. Mais une co-gestion entre tous les membres peut s'avérer difficile et tendue. Les groupes de Bezons ont pu se rendre compte et recevoir des conseils précieux afin de trouver la construction et la gestion du projet les plus adaptées.

Aline Angosto



Visite du jardin partagé à Nanterre, le 10 mai.

Zone 30 : des travaux de longue haleine

Alors que la mise en zone 30 de la rue Maurice-Berteaux sera terminée en juillet, elle s'étendra à la rue des Frères-Bonneff et quelques autres dans le courant 2012.

Le schéma de déplacement de Bezons, adopté après une large concertation en 2006, vise à apaiser la circulation routière pour que piétons, cyclistes, véhicules légers et lourds se côtoient en bonne intelligence et en sécurité. Pour cela des travaux de voirie, assurés par l'agglomération Argenteuil-Bezons, sont nécessaires, pour un montant de plus de 3 millions d'euros.

Encore deux carrefours modifiés de nuit

La mise en zone 30 de la rue Maurice-Berteaux était la première étape. Après une période de travaux d'environ 18 mois, elle se terminera début juillet. Après l'enfouissement des réseaux (électricité, téléphone...), la chaussée a été complètement reconstruite et son profil modifié, avec des trottoirs calibrés à 1,40 m de large. Une piste cyclable, à contresens, a été définie au sol et le stationnement modifié. Des panneaux spécifiques de signalisation ont également été mis en place. À chaque extrémité de la rue, des carrefours surélevés pour marquer physiquement l'entrée de la zone 30 seront posés. C'est la dernière étape qui aura lieu, de nuit pour générer le moins de perturbations possibles, au début du mois de juillet.

Poursuite des travaux en 2012

La rue des Frères-Bonneff subira exactement la même transformation entre juillet prochain et juillet 2012. Puis, entre la mi-2012 et la fin 2012, ce sont des voies transversales qui passeront en zone 30, nécessitant des travaux de moindre ampleur. Il s'agit de la rue des Vallées, celles du Vert-Logis et des Fleurs, la rue Edgar-Quinet, et enfin la rue Ambroise-Thomas. D'autres extensions sont prévues. Elles seront programmées progressivement.

O.R.



Le parking de l'Intermarché rénové cet été

L'enrobé du parking, partagé entre la population et la grande surface, sera repris en profondeur au creux de l'été prochain.

Les racines des arbres ont fait du parking de l'Intermarché de véritables montagnes russes. Cet espace est précieux pour les riverains, les usagers de l'école ou encore du TPE et les clients du marché, *Le temps des Cerises*, situé à proximité et ouvert notamment le dimanche matin. Consciente de son importance dans le quartier, la ville a demandé à l'agglomération Argenteuil-Bezons, en charge des questions de

voirie, de le rénover. Ce sera chose faite cet été pour un montant d'un peu plus de 150 000 euros.

Entre le 15 juillet et le 15 août

L'enrobé actuel sera enlevé sur une quinzaine de centimètres et les bordures déposées. La surface mise ainsi à nu

sera compactée avant de recevoir une structure caillouteuse d'environ 10 cm, recouverte d'un nouveau bitume.

Ensuite, les places de stationnement – environ 150 – seront de nouveau tracées et le parking rendu à ces utilisateurs. Les travaux sont programmés par l'agglomération entre le 15 juillet et le 15 août prochains, période qui est la moins riche en activités.

O.R.

Zone 30 : pourquoi, comment ?

Sécuriser la voie publique et améliorer le cadre de vie de chacun, tels sont les principaux objectifs des zones 30. Alors que la première est mise en service à Bezons, petits rappels sur les droits et obligations des usagers de la chaussée.

Réduire la vitesse autorisée en ville répond principalement à deux objectifs majeurs : sécuriser au maximum la ville et mieux partager l'espace public entre usagers, automobilistes, deux-roues motorisés, cyclistes et piétons. Les zones 30 – et dans certaines villes les zones 20 – se définissent comme des secteurs où la circulation des véhicules ne peut dépasser 30 ou 20 km/h. Moins bruyant et moins pollué, l'environnement devient ainsi nettement plus convivial.

Double sens pour les vélos

En zone 30, la circulation des vélos à contre-sens est autorisée dans les rues à sens unique. Une signalisation spécifique

a été mise en place pour informer les automobilistes de ces rues à la circulation partagée. Toutefois, dans les rues où rouler à vélo en contre-sens est permis, les aménagements réalisés par la ville ne sauraient dispenser les cyclistes d'un positionnement clair sur la chaussée afin d'assurer leur visibilité. Ainsi, sont obligatoires les équipements rétros réfléchissants dans les roues et les pédales, à l'arrière et à l'avant, les feux de position avant (jaune ou blanc) et arrière, sans oublier la sonnette. Il est particulièrement important d'être visible la nuit : trop de cyclistes circulent sans éclairage. Enfin, ils se doivent de rester attentifs aux autres usagers, et notamment aux piétons, particulièrement exposés à leurs écarts de

conduite. Rappelons enfin que la zone 30 n'autorise pas les vélos à rouler sur le trottoir, ni les piétons à circuler sur la chaussée.

La chaussée, un espace partagé

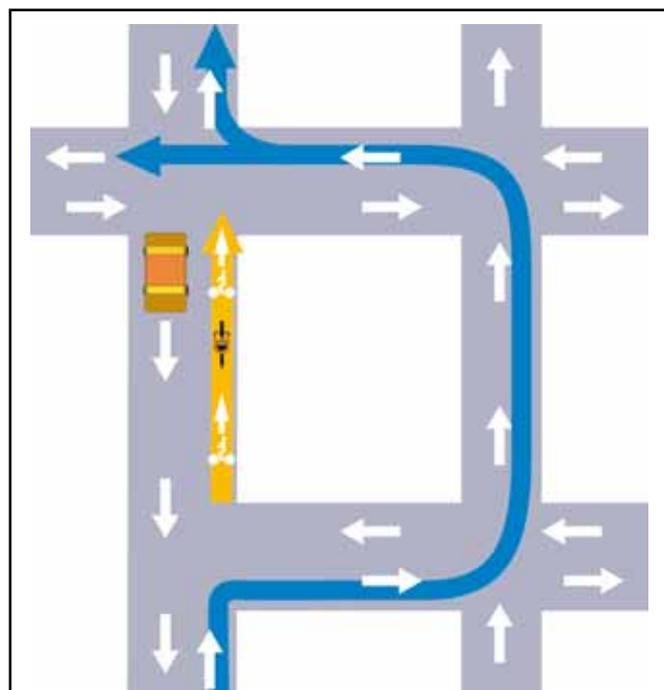
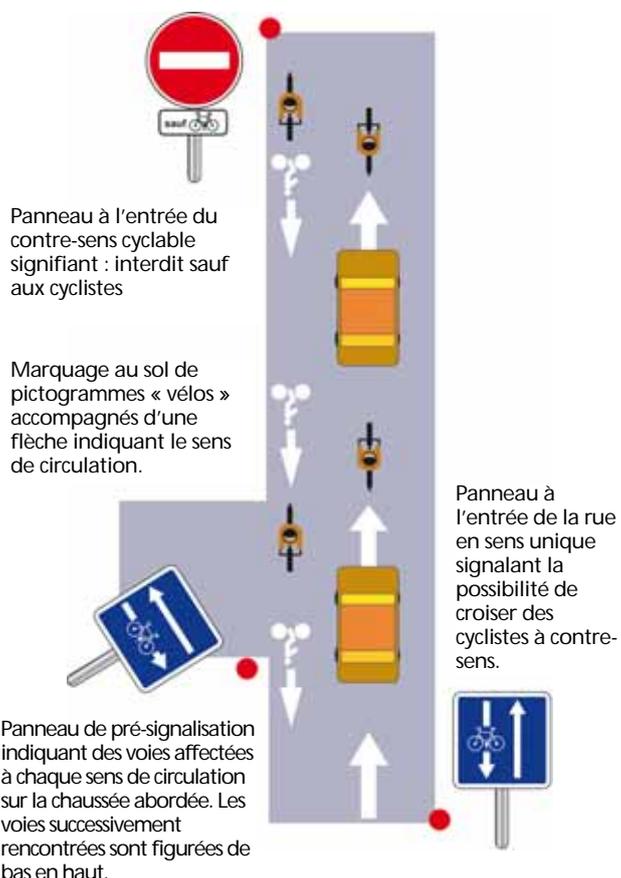
Dans les zones de rencontre, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée, sans y stationner, et bénéficient de la priorité sur les véhicules.

En aucun cas, les vélos, skate-boards et patins ne peuvent rouler sur les trottoirs... pas plus que les autos ne doivent y stationner. Pour leur sécurité, il leur est recommandé de porter un casque en toutes circonstances.

O.R.

Qu'est ce qu'un double sens cyclable ?

Sur le plan réglementaire, c'est une voie dont un sens est exclusivement réservé à la circulation des cycles non motorisés.



Les avantages des doubles-sens

Les sens uniques ont d'abord été créés pour l'automobile afin de résoudre les difficultés de croisement et fluidifier le trafic ou augmenter le nombre de places de stationnement. Dispenser les cyclistes de ces sens uniques a plusieurs avantages :

- réduction sensible des distances
 - meilleure lisibilité des itinéraires
 - plus grande perméabilité des quartiers
- et surtout une sécurité accrue car les doubles-sens permettent souvent d'éviter les grands axes ou les tourne-à-gauche dangereux.

Les autres usagers bénéficient également d'une meilleure sécurité grâce à la réduction de la vitesse des véhicules motorisés.

Étienne Le Joseph se raconte dans le livre de sa vie

Faire de son propre parcours un livre ? Étienne Le Joseph, avec l'aide des Éditions du Survenir, s'y est attelé. C'est l'histoire de la vie d'un militant, enrichie de souvenirs très personnels.

Avoir quitté l'école à 14 ans n'empêche pas d'écrire. Fin juin, avec le soutien des Éditions du Survenir, Étienne Le Joseph aura achevé le livre de sa vie. Les enfants de ses neuf arrière-petits-enfants pourront savoir pourquoi il a si tôt quitté l'école. *« J'avais repris la classe avec huit jours de retard parce que j'étais de vendanges tardives. L'instituteur avait dit qu'il ne me présenterait pas au certificat d'études »,* se souvient Étienne Le Joseph. Quelles raisons le poussent-elles à écrire sa vie ? *« C'est important par rapport à ma famille. Mes parents ne parlaient pas beaucoup. Mon père était cheminot et communiste, sa belle famille était à droite. La sœur de ma mère était une religieuse. Mes parents, d'origine bretonne, habitaient dans la Haute-Marne. Il n'y avait pas de relations très développées. Mes grands-parents étaient dans la marine. J'aurais voulu en savoir plus sur eux. »*

Il a rédigé le manuscrit lui-même

Étienne Le Joseph, militant politique et syndical, s'intéresse aussi aux souvenirs de ses camarades de combat. *« Je rencontrais des anciens. Ils nous racontaient leur militantisme. Henri Weiler par exemple est parti sans laisser de traces, comme beaucoup d'autres malheureusement ».* Alors, après avoir rencontré Serge Garde, éditeur aux Éditions du Survenir, à la foire de Bezons, Étienne Le Joseph a décidé d'écrire le livre de sa vie. Les descendants d'Étienne pourront le lire, mais aussi l'écouter et le voir. Les DVD de ses



À droite, Étienne Le Joseph devant les drapeaux lors de la cérémonie commémorative du 8 mai dernier, square Yves-Morel.

interviews filmées, dans le cadre de Bezons Mémoires d'Avenir, mais aussi d'autres réalisées pour l'occasion seront jointes à l'ouvrage imprimé. Il a rédigé lui-même le manuscrit complet. Un sacré travail ! L'éditeur a aidé Étienne Le Joseph à vraiment parler de lui. *« Les militants ne disent jamais « je ». Ils s'effacent dans l'action collective. Cela a été difficile ! Mais finalement Étienne a réussi »,* précise Serge Garde. *« Le livre*

d'une vie n'est pas l'activité principale des Éditions du Survenir. Elle est distincte de Bezons Mémoires d'Avenir, recueil systématique de la mémoire populaire et ouvrière de Bezons. Nous travaillons principalement avec des villes - Bezons mais aussi Achères et Nanterre - et des organisations », ajoute l'ancien journaliste. La vie d'Étienne Le Joseph – enfant réfugié dans une ferme pendant la guerre, ouvrier

sidérurgiste, engagé dans la marine nationale, militant CGT chez SIMCA à Poissy, inspecteur des ventes du journal *L'Humanité*, (entre autres !) – méritait d'être contée. Et qui d'autre mieux que lui pouvait rendre hommage à Jeanet, son épouse ? *« Elle m'a laissé totalement libre de mes engagements pendant des décennies. »* ●

Dominique Laurent

La déchetterie (mobile)

Le samedi 18 juin,
la déchetterie vient à vous
Rue Maurice Berteaux



2 3^{ème} samedi du mois

AIRE DE DÉPÔT
DES ENCOMBRANTS

Réservée aux habitants
de la commune

La déchetterie mobile dans votre quartier

→ Y accéder :

Trois samedis par mois,
de 13 h à 18 h

Comment ?

- avec un justificatif de domicile de moins de six mois et une pièce d'identité
- avec un véhicule léger (moins de 3,5 tonnes)
- avec une remorque d'un poids inférieur à 500 kg

- 1** Rue Francis de Pressensé :
1^{er} samedi de chaque mois
- 2** Rue Maurice Berteaux :
3^{ème} samedi de chaque mois
- 3** Rue des Marronniers :
4^{ème} samedi de chaque mois

Service gratuit, réservé aux particuliers



les Mousquetaires

**Votre magasin
INTERMARCHÉ vous accueille**

le lundi de 10h à 19h30 et
du mardi au samedi de 8h30 à 19h30

Tél : 01 30 76 12 42

75-77, avenue Gabriel Péri à BEZONS

Intermarché SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE



**BESOIN D'UNE GARDE-MALADE
À DOMICILE ?**

Agrément N°040908/A/095/Q/006

- Aide à la prise de médicaments
- Aide aux personnes âgées et handicapées
- Aide à la toilette et à la prise de repas
- Lever - Coucher - Changer - Tenir compagnie
- Promenade et compagnie
- Préparation de repas équilibrés
- Surveillance
- Aide aux courses



Vous accompagne au quotidien et vous conseille sur les solutions sur-mesure adaptées à vos besoins.

Aide à domicile 7j/7 - Permanence téléphonique 7j/7 - 24h/24

KELYS ASSISTANCE FAMILIALE À DOMICILE
242, avenue Jean-Jaurès - 95100 Argenteuil
Tél. 01 39 80 66 29 - www.kafad.fr

Commerçants - Artisans - Entreprises

Annoncez-vous dans **Bezons infos**



Contactez dès à présent

Sarah TIMMERMAN au 06 32 31 26 28

Interlocuteur unique pour vos campagnes publicitaires

**médias
& PUBLICITE**

Tél. : 01 49 46 29 46
stimmerman@groupe medias.com
www.groupe medias.com



Ahmed Bordji

Un voisin très actif

En prêtant attention à ses voisins et à son quartier, la vie est plus agréable. Ahmed Bordji, à Bezons depuis huit ans, en est convaincu. Il ne manque aucune occasion d'agir.

Dans une autre vie, Ahmed Bordji habitait au 17^{ème} étage d'une tour. À Bezons son existence a changé, en mieux. Toujours prêt à s'impliquer dans son quartier, il y connaît beaucoup de gens. « *Emmener les enfants à l'école peut me prendre une demi-heure* », assure-t-il en riant. Du 25 rue Mozart à l'école Victor-Hugo, le chemin est court. Mais, de rencontre en rencontre...

« *Je me sens bien ici. Franchement, j'habite un beau quartier. Les HLM sont mélangés aux pavillons. Il y a de l'espace, le regard ne bute pas sur des murs partout* », résume Ahmed Bordji. Son cadre de vie, il l'enrichit en participant aux initiatives festives, aux conseils et réunions de quartier. « *Et même au LAB', le Laboratoire d'Actions pour Bezons, un groupe de réflexion et d'action pour une ville toujours dynamique, solidaire et ouverte sur le monde.* »

À la fête du quartier de l'Agriculture, il tenait la buvette. S'il n'habite pas aux Brigadières, Ahmed Bordji n'en est pas moins le vice-trésorier de l'amicale des locataires « *Le renouveau aux Brigadières* ». Ses voisins d'en face, de l'autre côté de la rue ! L'amicale regroupe 79 adhérents. « *Nous avons frappé à toutes les portes. Nous avons été très bien accueillis. On pensait mettre une semaine. Il nous en a fallu trois ! Et pourtant on*

commençait à 17 h 30. Les affiches ne suffisent pas. Les gens ont envie de parler. Ils n'attendent que ça. »

Aux yeux d'Ahmed Bordji, s'intéresser à ses voisins doit être pour chacun une préoccupation primordiale. Au 25 rue Mozart, tout le monde se connaît. « *À Pâques, la voisine ramène des œufs à tous les voisins. Pour la fête de l'Aïd, nous offrons des*

gâteaux. Il faut comprendre les problèmes des autres, casser la glace, se parler. L'entraide entre voisins est très importante » Quand Anabelle, la voisine du bas, est partie accoucher, elle n'a eu aucun souci pour la garde de son autre enfant. « *Nous sommes tous pareils, quelles que soient notre reli-*

gion ou notre couleur. Aujourd'hui, il y a beaucoup de méfiance, de peur de l'autre », regrette Ahmed Bordji. Le portrait de son père, un immigré Algérien, est en bonne place dans le salon familial. Il ne brandit pas plus ses origines familiales qu'il ne les tait. « *Souvent, avant d'avoir fait connaissance, on me prend pour un Espagnol* », s'amuse-t-il. participe aux réunions d'information. « *On ne peut pas être contre les projets de la ville sans prendre la peine de venir s'informer. Donner son avis est utile* », affirme-t-il. De sa vie dans une autre ville, Ahmed Bordji garde chevillées au cœur quelques convictions. « *La lutte contre le trafic de drogue doit être sans merci. Il faut se battre pour plus de police nationale*

“ *Tout part de la mixité sociale :*

s'il y a une bonne mixité, il y a une bonne laïcité. ”

gâteaux. Il faut comprendre les problèmes des autres, casser la glace, se parler. L'entraide entre voisins est très importante » Quand Anabelle, la voisine du bas, est partie accoucher, elle n'a eu aucun souci pour la garde de son autre enfant.

« *Nous sommes tous pareils, quelles que soient notre reli-*

S'il s'intéresse à ses voisins, Ahmed Bordji s'intéresse aussi à son quartier et à Bezons. Le centre social Robert-Doisneau, qui a donné un sacré coup de main pour la création de l'amicale des locataires, n'y est pas pour rien. « *C'est leur travail, bien sûr. Mais, ils nous donnent envie d'avancer* ». Il

de proximité. Tout le monde n'a pas un gros salaire, mais tout le monde doit avoir sa place. L'éducation donnée par les parents est capitale. Tout part de la mixité sociale : s'il y a une bonne mixité, il y a une bonne laïcité. »

Dominique Laurent

→ Juin

Vendredi 10
Fête

Fête de la crèche collective
Pinocchio – 15 h 30
Crèche collective – (p. 8)

Vendredi 10
Danse

The Red Picture show – 21h
Théâtre Paul-Eluard – (p. 21)

Vendredi 17
Musique

Fête de la musique des tout-petits –
9 h 30
Espace Guy-Môquet – (p. 13)

Samedi 18
Fête

Fête de quartier du Val-Notre-Dame
Parc Sacco-et-Vanzetti – (p. 8)

Dimanche 19
Fête

Fête de quartier du Nouveau-
Bezons – à partir de 14 h 30
École Karl-Marx – (p. 8)

Dimanche 19
Bourse d'échanges

Bourse d'échanges de l'ARCOP – 9 h
Parking de la mairie – (p. 13)

Dimanche 19
Danse

Choreg'Afrique – 18 h
Théâtre Paul-Eluard – (p. 20)



Vendredi 24 samedi 25
Fête de la jeunesse

Fête de la jeunesse – (p. 8)



Dimanche 26
Musique

Djoliba – 18 h
Théâtre Paul-Eluard – (p. 20)



Mercredi 29
Citoyenneté

Conseil municipal – 21 h
Salle Henri-Weiler – (p. 9)

→ Juillet

Du 5 au 8
Loisirs

1, 2, 3 Soleil
Parc Sacco-et-Vanzetti – (p. 7)

Du 5 au 12
Loisirs

1, 2, 3 Soleil
Parc Bettencourt – (p. 6)

Samedi 9
Grand large

Sortie à la mer
Villers-sur-Mer – (p. 9)

Concerts

Afrique en créations

Tradition et modernité musicales africaines s'invitent au théâtre Paul-Eluard. Un périple festif, rythmé, haut en couleurs, offert par les élèves et professeurs de l'École de musique et de danse*, point d'orgue du travail mené tout au long de l'année avec Éric Genevois, l'artiste en résidence. Au programme, Choreg'Afrique et Djoliba, présentés respectivement, les dimanches 19 et 26 juin prochains. De quoi voyager dans sa tête et dans son cœur, d'une musique à l'autre et d'une chorégraphie à l'autre.



Dimanche 19 juin
Théâtre Paul-Eluard à 18 h

Choreg'Afrique

De la danse, de la musique, beaucoup d'énergie, des sourires, du voyage, des couleurs...
120 participants... Tout un programme.

Entre pas chorégraphiques issus de la tradition et créations contemporaines, les élèves de Bezons et d'Argenteuil ouvriront le spectacle. Des pièces inédites, fruit des ateliers menés par leurs professeurs Thierry Guedj et Keiko Sainthorant et deux chorégraphes africains, Max Diakok et Kodhou Cissoko.

Sur scène, les danseurs seront accompagnés par Éric Genevois et les musiciens de la classe de percussions traditionnelles d'Argenteuil de Christian Nicolas.

En deuxième partie, place à une comédie musicale interprétée par les classes de Sophie Chappel. Les artistes entraîneront le public dans un véritable tableau vivant, où chants traditionnels, variétés africaines et créations musicales se mêleront à des chorégraphies endiablées.

Dimanche 26 juin
Théâtre Paul-Eluard à 18 h

Djoliba

Djoliba, le grand fleuve Niger, donne son nom à ce concert marqué par la diversité des pièces musicales, aux tonalités de l'Afrique de l'Ouest, et les talents de 80 participants.

Sur scène, se mêleront les classes de claquettes, de batucada, le groupe de musique amplifiée, les guitaristes et les classes de formation musicale. Pour ces dernières, ce concert sera l'aboutissement du travail mené avec des intervenants de la Cité de la musique autour de l'étonnant xylophone géant « embaire ».

Éric Genevois, le compositeur en résidence, interprétera sa création pour la ville de Bezons, accompagné par quatre professeurs de l'EMD : Aurélie Barbé à la harpe, Martine Vove à l'accordéon, Eric Maugy à la guitare électrique, Catherine Cruzet aux percussions et un bassiste invité Mamadou Faye. ●

Catherine Haegeman

*En partenariat avec le conseil général, l'Adiam Val-d'Oise, la Cité de la musique et la Sacem.

Sortie

Les élèves de l'EMD à la Cité de la musique



Dans le cadre de la résidence africaine, et en partenariat avec la Cité de la Musique, les 7 et 14 mai derniers, une quarantaine d'élèves, de 8 à 14 ans et de parents de l'école de musique et de danse (EMD) a pu profiter d'une visite commentée du musée de la musique, d'une visite de la médiathèque et des ateliers sabars sur les tambours sénégalais. Une sortie instructive, plaisante et appréciée de tous.

Clôture de la saison du TPE et de la résidence de Toméo Vergès

Pour finir l'année en beauté, Toméo Vergès et sa compagnie Man Drake proposent au théâtre Paul-Eluard le 10 juin, *The Red picture show*. Attention, tout le monde participe ! Cette soirée sera une fête où Bezonnais, danseurs et chorégraphes se mélangeront pour danser, se restaurer et passer une bonne soirée. Il fallait bien une grande fête pour clôturer la résidence.

Durant la semaine du 7 au 10 juin, les Bezonnais sont invités à participer à des ateliers pratiques avec Toméo Vergès et sa compagnie Man Drake. Ces ateliers porteront sur différentes actions théâtrales et dansées qui seront restituées lors de la soirée *The Red picture show* le 10 juin au théâtre Paul-Eluard à 21 h. Une soirée placée sous le signe de la danse, de la fête et de la couleur rouge ! Elle débutera par la projection d'un film musical « Tous en scène » à 19 h. Débutants, amateurs, professionnels, enfants,

hommes, femmes tous les profils sont les bienvenus ! Le tout est d'avoir envie de découvrir et de s'amuser avec les artistes de la compagnie. Une partie de l'atelier sera consacrée à l'apprentissage d'une ou plusieurs danses qui seront transmises au public le soir du vendredi 10 juin : cha cha revisité, mambo décalé, rock inversé... Ne pas oublier que le fil conducteur de la soirée est la couleur rouge. Accessoires, t-shirt, cravate, chaussettes... une pointe de rouge fera l'affaire. ●

Aline Angosto

Pour participer à l'atelier, une inscription est indispensable auprès du TPE : 01 34 10 20 20.
Tarif : 20 euros
Dates des ateliers :
mardi 7 juin de 20 h à 23 h,
mercredi 8 et jeudi 9 juin de 19 h 30 à 22 h 30.
Dress code : rouge !

Musique pédagogique

Le 29 avril dernier, les enfants de huit classes du groupe scolaire Paul-Vaillant-Couturier ont restitué le travail d'une année à l'espace Aragon. Mené sur un rythme hebdomadaire, il s'est appuyé cette année, sur la résidence africaine de Éric Genevois à l'école de musique et de danse. Avec Thierry Guedj pour la chorégraphie, Olivier Cloots a une nouvelle fois concrétisé le partenariat entamé depuis 5 ans entre l'école, l'EMD, l'Éducation nationale et les enseignants bien sûr. Volonté de la ville, ce travail s'impose comme un des repères du projet pédagogique de l'établissement.



REV'arts 2011

Un nouveau succès se dessine pour REV'arts



À l'entrée de l'exposition, l'installation de François Clouard a interpellé et séduit un public venu en nombre lors du vernissage.

Inaugurée lors des derniers jours de mai, la biennale des arts plastiques de Bezons a pris le chemin du succès, une nouvelle fois. Dans son discours, Dominique Lesparre a rappelé que *« l'implantation de l'exposition centrale de cette biennale n'est pas le fruit du hasard. Elle se situe dans un lieu symbolique qui va mêler des projets d'avenir pour notre cœur de ville. Nous défendons, en effet, l'idée selon laquelle les arts et la culture doivent pleinement s'inscrire dans la vie sociale, et non être enfermés uniquement dans les espaces qui leur sont dédiés. »* Le maire a réaffirmé qu'à Bezons, *« la culture n'est pas la cerise sur le gâteau ; elle n'est pas un simple divertissement ; elle n'est pas un supplément d'âme ; elle n'est pas LA chose que l'on peut s'offrir seulement quand on a tout le reste ! Au même titre que l'emploi, la santé ou le logement, elle est un besoin social. »* Elle doit donc être à la portée de tous. C'est ce qu'essaie de

faire REV'arts, c'est ce que font les collectivités locales en finançant 70 % des activités culturelles en France. ●

O.R.



Le maire et le commissaire de l'exposition, Ronan Le Grand, ont rappelé en ouverture de la 6^e biennale l'importance de la culture et de garantir son accès à tous.



Les enseignants et personnels de l'éducation ont pu découvrir l'exposition centrale en avant-première.



Au fond de l'exposition centrale, une toile permet à chacun de s'exprimer en faisant œuvre collective.



Les enfants des centres de loisirs, maternels et primaires, ont visité l'exposition centrale... la culture pour tous, même les plus jeunes.

REV'arts

Des origamis pour la paix

Au mois d'avril, la médiathèque a organisé, dans le cadre de REV'arts, un atelier origamis. En constituant des équipes de jeunes et de retraités, chacun a pu découvrir cet art ancestral japonais et faire des montages vidéo sur ordinateur. Du papier au numérique, un chemin sur le thème de la paix.

Il est une légende japonaise qui dit que si l'on plie 1000 grues, son souhait sera exaucé. Sadako Sasaki, petite fille victime de Hiroshima, s'est donc mise à plier des grues pour guérir. Malgré l'aide de sa famille et de ses amis, elle mourut en 1955 après avoir plié 644 grues. Son histoire bouleversa les Japonais qui érigèrent une statue à son effigie et devint, avec la grue, un symbole de paix. Souhaitant rendre hommage à son histoire, huit jeunes et six retraités s'attelèrent au projet de plier des grues pour faire un film d'animation. À chaque étape du pliage, une photo fut prise.

Une atelier intergénérationnel

Cette activité a été très appréciée par les participants. Des équipes mélangeant retraités et jeunes se sont constituées naturellement. « *La collaboration intergénérationnelle a vraiment été un plus dans cet atelier* », confie Arnaud Cayotte, directeur adjoint de la médiathèque. Chacun a tout d'abord appris à faire des grues en papier. Après une formation rapide pour maîtriser un logiciel de montage vidéo, les équipes se sont mises à faire des films montrant la construction de la grue, d'un décor et le déroulement d'une petite histoire. Sur un fond de musique classique, le résultat est digne d'un film d'animation. La vidéo sera diffusée lors de REV'arts et un DVD sera envoyé à Hiroshima. La vidéo est aussi à découvrir sur le site Internet de la ville www.ville-bezons.fr ●

Aline Angosto



La ville de Bezons remercie ses partenaires.



Le livre du mois
de la médiathèque

Les super-héros n'ont pas le vertige

de Colas Gutman

Maurice Ackerman est un super héros... Mais personne ne le sait. Petit, il a mis en marche un ascenseur rien qu'en appuyant sur le bouton et a ainsi « sauvé la vie » de sa voisine qui risquait de devoir monter ses courses à pied jusqu'à chez elle ! Un jour, il a même sauté trois marches d'un coup, sans se faire mal ! Seulement voilà, depuis quelques temps, il ne fait plus rien d'extraordinaire et ne sauve plus personne... C'est pas faute d'essayer pourtant ! Mais les gens le trouvent bizarre... En plus, il n'arrive pas à parler à Juliette Baccara, la plus jolie fille de sa classe. Ce n'est pas digne d'un super-héros, ça.

Un jour, un nouveau arrive dans la classe de Maurice (dit aussi Momo). Il s'appelle Jupiter. Pour Maurice, il n'y a aucun doute, Jupiter est en danger et c'est lui, Ackerman, qui va le sauver ! Ackerman deviendra-t-il le nouveau Superman ?... Colas Gutman (qu'on sent préoccupé par la cause des patronymes se terminant en « man ») nous offre une petite histoire toute simple sur les enfants qui veulent être exceptionnels à un âge où ils commencent à comprendre qu'ils ne sont pas le centre du monde et ne sont que des « fourmis » parmi d'autres « fourmis ».

Maurice Ackerman ne sera pas le super-héros qu'il pensait devenir (car on ne peut pas sauver tout le monde dans la vraie vie) mais il comprendra qu'il n'y a pas besoin d'être un super-héros pour aider les autres. Nous sommes tous, un peu, des super-héros au quotidien ! ●

Solène

La piscine ouverte et active tout l'été

La piscine Jean-Moulin passera à l'heure d'été à partir du 4 juillet. Entre stages et ouvertures au public, elle débordera d'activités...

La dernière vidange ayant eu lieu en avril, la piscine Jean-Moulin sera ouverte tout l'été... et ce sera désormais comme ça tous les ans. « *Nous avons l'obligation légale de procéder à deux vidanges par an, à intervalles réguliers. Maintenant, elles auront lieu fin août/début septembre et pendant les vacances de février* », explique Frédéric Chadebaud, le directeur. Donc contrairement aux années précédentes, les bassins seront ouverts fin juin et début juillet.

À partir du 4 juillet et jusqu'au 28 août inclus, ce sera donc la période estivale avec ses horaires particuliers. Du lundi au vendredi, la piscine est ouverte de 12 heures à 18 h 30 (réservée aux adultes jusqu'à 13 h 30), avec deux nocturnes les mardis et jeudis de 19 heures à 21 heures (pour les adultes également). Le samedi, l'ouverture sera de 13 h 30 à 18 h 30 et le dimanche ce sera en matinée de 9 heures à 12 h 30.

Aquagym et peur de l'eau

En plus de plages d'ouverture grand public étendues, le personnel de la piscine, renforcé d'agents saisonniers et d'un maître-nageur, propose des stages d'aquagym. 10 séances sont prévues en juillet au rythme de trois par semaines (lundi, mercredi, vendredi), de 20 heures à 21 heures. Dans les mêmes conditions, des sessions pour apprendre à maîtriser sa peur de l'eau seront organisées, de 19 heures à 20 heures. Les tarifs sont de 36,20 € pour cinq séances de l'un ou de l'autre stage (70,20 € pour 10). De quoi poursuivre la hausse de fréquentation constatée sans relâche depuis 2004... ●

O.R.

Piscine municipale Jean-Moulin

37, rue Francis-de-Pressensé
Tél. : 01 30 76 97 49.



L'été s'annonce sportif pour les jeunes de la ville

Si l'été rime souvent avec la farniente, ce n'est pas le cas au service des sports de la ville de Bezons, qui a concocté un programme vitaminé pour les 11-15 ans. Exit les cahiers de vacances, du 11 au 15 juillet et du 18 au 22 juillet, place au pass'sportifs multisports. Les 16 jeunes sportifs n'auront de temps que pour le goût de l'effort et aussi pour partager des moments conviviaux, tout le long de la journée. Ils pourront profiter des sports de plein air et aquatiques, les thématiques dominantes de ces deux semaines. Des sorties rythmeront également l'emploi du temps de ces stages. L'année dernière, les jeunes avaient pu s'adonner au kayak, au char à voile, à la voile et à l'accrobranche, pour des instants plaisir encore plus savoureux et l'opportunité de découvrir des sports hors du commun.

d'été (sports d'extérieurs type plage : beach-volley, beach-soccer, une sortie à la mer au Touquet), plein air-aventure (composé de jeux d'orientation, accrobranche, sport de précision tel que le golf et les sports de raquettes comme le tennis ou le badminton) et enfin, le thème multisports (chaque jour une activité sera proposée aux jeunes : l'athlétisme, la gymnastique et des sports collectifs sur des petits et des grands terrains). Les inscriptions débutent le 6 juin et 16 places sont disponibles pour les 5-7 ans, 20 pour les 8-12 ans. En plus de cela, en été, pour tous les stages, les enfants bénéficieront de créneaux piscine.

De bonnes journées en perspective puisque ces stages se déroulent en non-stop de 9 h 30 à 16 h 30. « Ils se passent toujours très bien, dans un état d'esprit convivial », a tenu à souligner Romain Degrenne, le responsable des activités au CIS. ●

J.T.

Inscriptions et renseignements

Naguib Ouazar
Service municipal des sports
Maison Nelson-Mandela
44, rue Francis-de-Pressensé
Tél. : 01 30 76 21 66

Trois semaines au CIS

Pour les plus petits, les 5-12 ans, le CIS (centre d'initiation sportive) propose trois semaines de stage s'échelonnant du 11 au 29 juillet. Chaque semaine déclinera une thématique différente pour des sensations et des plaisirs variés. Aussi, les enfants pourront choisir entre les thèmes plaisirs



Une nouvelle fois les élèves de toutes les classes de 6^e et de 5^e du collège Henri-Wallon, grâce aux enseignants d'éducation physique et sportive de leur établissement et au soutien du service municipal des sports, ont couru pour la bonne cause. Les dons récoltés par les efforts des 250 collégiens bezonnais lors de la 14^e édition de la course contre la faim, organisée par l'ONG Action contre la Faim, permettra d'aider le Zimbabwe.

En bref

Rénovation

Le gymnase Jean-Moulin fermé depuis le 1^{er} juin

Le gymnase Jean-Moulin vient de fermer ses portes le 1^{er} juin dernier pour une période de quatre mois. Ce temps sera mis à profit pour procéder à une rénovation importante de cet équipement sportif. Éclairage, sols... sont notamment au programme.

Semaine sportive

Les écoliers à l'heure du sport

Pour promouvoir la pratique du sport et de ses valeurs éducatives et sociales, le service municipal des sports organise pour les enfants scolarisés à Bezons une semaine sportive du 6 au 14 juin. Elle concernera cette année environ 1 400 élèves, soit près de 50 % de plus que l'an dernier. Venus de tous les groupes scolaires de la ville des centres de loisirs et du CIS, ils pourront partager le même plaisir lors de rencontres athlétiques, de sports collectifs sur les différents équipements municipaux.

Foot

Tournois en juin

Le week-end du 11 au 13 juin, week-end de la Pentecôte, sera une nouvelle fête du football avec le 32^e festival international des pupilles, organisé par l'USOB et la ville. Sports, convivialité et échanges avec les villes jumelées, c'est un peu plus que du foot qui attend les jeunes de 6 à 9 ans...

Le samedi 25 juin prochain, l'entreprise du groupe Hutchinson de Bezons, anciennement Le Joint Français, organise son tournoi de football. Rendez-vous toute la journée sur les terrains de la ville.

Le tennis à l'USOB mise sur les jeunes

Depuis de nombreuses années, la section tennis de l'USOB est incontournable dans le paysage sportif de la ville. Ouverte à tous et axée sur la formation des jeunes, sa pérennité est assurée.

Novices ou confirmés, ils sont 330 membres de la section tennis de l'USOB à s'entraîner, au complexe sportif Jean-Moulin. « *Nous sommes ouverts à la totalité des Bezonnais (90 % du club NDLR) pour une pratique de compétition ou bien en accompagnement ou en initiation. Nous ne faisons aucun test de sélection. L'une de nos priorités est d'accueillir les nouveaux pour les former et pour qu'ils progressent* », détaille le président Alain Chevalier. Âgés de 4 à 70 ans, chacun de ses membres peut s'y retrouver, entre la pratique loisir ou les cours particuliers.

Un club de formation

C'est une des vocations du club : former les jeunes. « *Nous accompagnons les joueurs pour permettre à tous d'exprimer son potentiel* », souligne le président. Aussi, depuis 6 ans, existe-t-il la section baby-tennis, instituée dans le cadre d'un projet fédéral. Cette année, la section a obtenu le label formateur par la Fédération Française de Tennis (FFT), un garant de la qualité du travail des huit éducateurs et du moniteur, Daniel Chaptal. Preuve que leur formation est efficace : la section rayonne au niveau régional (pour quelques joueurs de 10-11 ans) et est confortablement installée au niveau départemental. « *Daniel a le mérite des*



résultats sportifs que nous obtenons », n'a pas manqué de rappeler le président.

Tournoi open du 4 au 19 juin

La vie de la section est également rythmée, à cette période, par l'organisation de tournois. Le prochain est l'open adultes, ouvert à tous les licenciés FFT, le 4 juin, avec la finale le 19 juin. Les 200 engagés venus de toute la région parisienne, se disputeront

des matchs à travers trois catégories : seniors hommes, seniors femmes et seniors hommes plus de 35 ans. Un tournoi convivial, pour tous les passionnés de tennis. ●

J.T.

Complexe sportif Jean-Moulin,
37, rue Francis-de-Pressensé
95870 Bezons
Tél. : 01 30 76 29 04
ou 06 71 33 14 14
E-mail : Tennis.Bezons@free.fr

En bref

Basket

Une montée et un départ

L'équipe première de la section basket, comme Bezons Infos l'évoquait en avril dernier, accède à la division supérieure. Après une nouvelle victoire lors du dernier match à domicile, le président Pierre Bouquet, par ailleurs également entraîneur de l'équipe des minimes, a offert un pot amical.

À cette occasion, le président a annoncé qu'il prenait sa retraite sportive... Après 35 ans passés sur les bancs, il aura coaché sa dernière rencontre à la mi-mai. La ville se joint au club pour le remercier de son engagement bénévole sans faille pendant toute cette période.

Ouverture d'une section « baby »

À partir de la saison prochaine, la section basket ouvrira, le samedi matin, un créneau pour les plus jeunes dès l'âge de 4 ans. Pour tout renseignement sur le "baby'basket" : 01 30 76 29 62 ou au siège du club (01 30 76 10 19).

Nouveauté

Nouveau créneau « muscu » pour les dames

Après le bon démarrage de la musculation pour les femmes, le mardi de 14 h 30 à 16 heures, la section de l'USOB ouvre, toujours pour le même public, un nouveau créneau le vendredi de 14 h 30 à 16 heures.

À votre avis

La zone 30 vous paraît-elle utile ?

Mélissa Laillé, deux enfants, sans voiture

Je me déplace beaucoup à pied. J'ai deux enfants. Circuler avec une poussette n'est généralement pas trop compliqué à Bezons. La zone 30 est une idée intéressante. En dehors, il reste des rues où les trottoirs sont très étroits dans quelques endroits. Par exemple, en face des cars SLAB dans la rue des Frères-Bonneff. La PMI n'est pas loin. Souvent on voit des mamans sur la chaussée. Des élargissements seraient intéressants. Je pense que la zone 30 va obliger certains automobilistes à mieux se comporter. Je ne sais pas si la vitesse sera respectée. Je n'ai pas de véhicule et pas de permis. Je ne sais pas si la zone 30 influera sur le trafic, ni comment. Pour moi la zone 30 reste une bonne idée. Mais, il faut que tout le monde puisse continuer à circuler. En zone 30 les trottoirs très larges sont agréables et sécurisants. Cela n'élimine pas les problèmes de visibilité dans les petites rues. Même à pied c'est une difficulté.



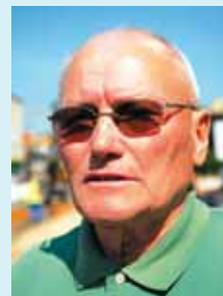
Hélène Martinez, quartier La Berthie/ Les Chênes

La zone 30 est plutôt une bonne chose. J'ai participé aux ateliers pour y réfléchir et au Conseil de quartier. C'est un sujet très important. La mise en sécurité des collégiens est réelle. Avec la création de la bande cyclable, les grands ados qui descendent la rue en vélo ne seront plus en sens interdit. Les automobilistes sont clairement avertis de leur présence. Mais, la zone 30 ne règlera pas à elle seule les problèmes de comportement individuel. Même avec les ralentisseurs, la limitation de vitesse sera-t-elle respectée ? Je me demande. À 30 km/h, en voiture on est au pas. Quand un véhicule derrière s'impatiente, c'est difficile. Il faut que les gens jouent le jeu. La zone 30 vivra sans doute petit à petit. Je ne sais pas si des contrôles de vitesse seraient utiles. Il faudrait des actions de formation, de sensibilisation pour les jeunes et les moins jeunes. Les jeunes ne sont pas les seuls à ne pas respecter la réglementation !



Daniel Lemêle, riverain de la zone 30

Piéton et automobiliste, j'habite sur la zone 30, et je suis pour ! Les travaux ont permis de supprimer tous les poteaux et les câbles aériens. Tous les réseaux sont enterrés. Cela améliore vraiment le coup d'œil rue Maurice-Berteaux. Pour le ralentissement à 30 km/h, il reste à voir si, malgré les ralentisseurs, la vitesse sera vraiment respectée. En tout cas, les dos d'âne sont très bien faits. Ils forcent à ralentir mais ils ne secouent pas trop. La piste cyclable descendante va canaliser les gamins dans la descente. Il faut qu'automobilistes et jeunes en tiennent compte. Il ne faut pas en faire un drame non plus quand une auto est forcée d'empiéter sur la bande cyclable. Chacun doit respecter les autres mais sans être intransigeant. La zone 30 est utile. Elle n'est pas faite que d'aménagements, il y a une question de comportement aussi. Elle correspond à ce que j'attendais. Il n'y a peut-être pas assez de stationnements.



Propos recueillis par Dominique Laurent

Vos contacts

> Mairie

Mairie de Bezons – BP 30 122 – 95875 Bezons Cedex
01 34 26 50 00

> Les élus vous reçoivent

Le maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez-vous à prendre au 01 34 26 50 00. Pour éviter tout déplacement inutile et obtenir directement un rendez-vous avec l'élus concerné, précisez la question qui vous préoccupe. Courriel : courrier@mairie-bezons.fr

> Le conseiller général vous reçoit

Dominique Lesparre, vous reçoit sur rendez-vous à prendre au 01 34 26 50 40.
Courriel : dominique.lesparre@valdoise.fr

> Le député vous reçoit

Georges Mothron, député, reçoit le lundi matin sur rendez-vous à sa permanence salle Henri-Weiler, située rue de la Mairie (face à l'hôtel de ville) à Bezons.
Tél. : 01 39 61 50 81 ou par courriel à gmothron@free.fr

> Permanences

Groupe UMP - Bezons Mon Village - Olivier Régis
60 rue Edouard Vaillant à Bezons – Tél. : 06 83 83 28 79
bezonsmonvillage@yahoo.fr

Union démocrate – Arnaud Gibert
12 bis rue des Frères-Bonneff

06 11 68 64 33 arnagibert@gmail.com

www.ville-bezons.fr

Question santé

Reprise des activités de prévention-santé

Depuis la création du « Conseil des seniors » en 2005, la commission « Bien-être et Santé » était animée par Catherine Marin-Carrillo. Celle-ci profitant à son tour des bienfaits de la retraite, Magali Trigance occupe à présent le poste de « Coordinatrice Santé Publique » pour la ville de Bezons. À ce titre, elle vous propose de vous joindre à la reprise des activités de la commission « Bien-être et Santé ».

L'ambition de ce groupe est de permettre de disposer d'informations et d'un lieu d'échanges, afin de réfléchir ensemble à la façon de vieillir le mieux possible.

Il s'agira de :

- mieux connaître les changements liés au vieillissement afin d'adopter les comportements adaptés ;
- mieux comprendre les difficultés de la perte d'autonomie en améliorant la qualité de vie ;

- aborder les thèmes de santé choisis par les participants en fonction de leurs pré-occupations et en adéquation avec les grands objectifs de santé de la ville ;
- permettre aux participants d'enrichir le lien social par la participation aux actions envisagées.

Après une première séance informelle qui s'est tenue le 25 mai dernier, une période de prise de contact avec les différents partenaires et une analyse des besoins du terrain, les activités globales du service prévention reprendront pleinement début septembre. Les réunions de travail reprendront, elles, le 14 septembre au foyer Louis-Péronnet au 137, rue Édouard-Vaillant.

Pour participer, vous pouvez contacter Mme Trigance au centre municipal de santé au 01 30 76 97 13 ou au 06 13 06 39 84.

Naissances

Jusqu'au 19 avril 2011

Bienvenue aux nouveaux petits bezonnais, félicitations aux parents de :

Kahina Metmer, Stevens D'Haïti, Lucas et Mathis Trial, Nolhan Madassamy Allain, Gaspard Salhi Lejas, Livia Tumba Muamba, Tom Belle Lakomyj, Alron Bylykbashi, Lyam Keita, Rym Mouaki Dadi, Jada Correa, Océane Ducreux, Emilie Parenteau, May-Lee Drouet, Ibrahima Traoré, Navid Banisadr, Fares Ounas, Evan Raufaste, Aya Gharbi, Ethan Aya, Elena Bontemps, Gabriel Clisson, Timéo Gonin, Kayen Arnt, Chadi Benhamidou, Simon Lacatus, Emma Leal, Lila Lecoœur, Nour-Edine Zerouale, Reda Ben Hamza Habch, Rousseff Garcia, Angela Le Goff, Iris Estyl, Bilal Zourhmari, Esteban Da Silva Correira Lopes, Najim Rfiaa, Simon Ferreira Da Mota, Tessa Marchand Nimba, Lucas Crespel, Youssef Khalouaoui, Maxime Montel, Louka Gauthier, Sami Ben Ali, Lubin Fontaine, Leandro Nunes, Shanyce Simon.

Mariages

Jusqu'au 9 avril 2011

Ils se sont mariés, tous nos vœux de bonheur à :

Rui Ribeiro Da Silva et Rafaella Braga.
Jonathan Huynh et Christelle Demange.
Kouider Bahlila et Virginia Derfeuil.
Mohamed Tou et Mélanie Loudet.
Imad Aïssaoui et Yousra Ouiali.
Abdelrazek Ayouni et Anissa Baccouche.
Manuel Da Silva Carvalho et Fernanda De Fatima Pereira Dias.
Yousseff Hocianat et Keltoum Serdoun.
Nour Essafi et Rachel Verdier.

Décès

Jusqu'au 21 avril 2011

Ils nous ont quittés. La ville présente ses condoléances aux familles de :

Dimitra Papadopoulou épouse Ziakas, Ing Ta Tang, Chaké Minassian veuve Yavrouyan, Lucien Pottier, Corinne Arconte, Mauricette Lefebvre divorcée Bignon, Marcel Vaudescal, Ali Drissi, Maria Da Cunha Saraiva veuve De Assis, Chantal Leluc, Jean Derisoud, Guy Coudin, Claude Launay, Yvonne Laurent épouse Jolivet, Yanis Constantin, Camille Choiseau divorcée Mathieu.

Le Secours Catholique, un quart de siècle au service des Bezonnais

Créée par l'abbé Jean Rodhin au lendemain de la seconde guerre mondiale, le Secours Catholique compte aujourd'hui plus de 60 000 bénévoles à travers la France. À Bezons, une antenne est installée depuis pratiquement vingt-cinq ans et agit au service de la population la plus fragile avec 5 bénévoles réguliers.

La solidarité n'est pas un vain mot à Bezons. On recense bon nombre d'associations caritatives et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sur la commune. Parmi celles-ci figure le Secours Catholique : « nous fournissons une petite aide financière ainsi que des vêtements à ceux qui viennent en faire la demande, et ce quelle que soit leur confession bien évidemment », explique Liliane Brouck, responsable de la délégation à Bezons et engagée dans ce combat depuis plus de 20 ans.

Au niveau national, le Secours Catholique n'hésite pas à s'allier aux autres associations pour venir en aide aux populations victimes de catastrophes. Sur Bezons, il organise chaque année une

bourse des jeux au mois de novembre pour que chaque enfant puisse avoir un cadeau sous le sapin.

Parallèlement, l'organisation propose une aide aux vacances pour les familles en difficulté. Les enfants peuvent ainsi être envoyés dans des familles d'accueil et profiter de quelques jours à la mer. Enfin, le Secours Catholique est un partenaire du centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville et aide notamment la mairie à étudier les différents dossiers de demande d'aide. ●

Raywan Serdoun

Secours Catholique
73, rue Édouard-Vaillant
Tél. : 01 39 82 24 88

Petites annonces gratuites

Cette rubrique d'annonces gratuites est réservée aux annonces des Bezonnais (particuliers ou associations). Leur contenu n'engage que leurs auteurs. Les annonces sont à adresser à : Bezons infos : Mairie, BP 30 122 - 95875 Bezons Cedex.

Vends

→ Meuble informatique, ordinateur, jeux vidéo PC, écran plat, imprimante laser, appareil photo numérique, chaîne stéréo avec enceinte, mini-chaîne avec enceintes, radio lecteur CD.
Contact : **06 87 48 57 72**

→ Appareil de gymnastique complet
prix : 80 €
Contact : **01 39 47 09 94.**

→ Tente 3m hauteur, armature en acier,

bâche épaisse en toile lissée, neuve jamais sortie de son carton, idéal pour jardin en terrasse, elle peut accueillir une table pour 5 personnes prix: 200 € à débattre.
Contact : **06 28 69 29 79.**

Recherche

→ Assistante maternelle agréée par la PMI recherche bébé (3 mois ou +) ou périscolaire dès septembre 2011.
Contact : **06 26 21 59 84** ou le **01 39 96 11 88.**

Pharmacies de garde



Pour des raisons indépendantes de la volonté des pharmacies bezonnaises et du magazine municipal, Bezons info est dans l'impossibilité de publier les adresses des pharmacies de garde les dimanches et jours fériés. En cas de besoin, il est possible de contacter le commissariat. Tél : 01 39 96 53 50

Pour cette page, consacrée à leur libre expression, chaque groupe est seul responsable de ses écrits.

Majorité municipale

Bezons citoyenne et solidaire

Élus-es communistes et divers gauche

Ça commence mal !

Alors que la crise économique continue de faire son œuvre, **le conseil général, repris il y a peu par la droite, a décidé de ne pas soutenir les Valdoisiens**, au contraire. Il a par exemple décidé d'augmenter les tarifs de la restauration scolaire dans les collèges, et ce jusque 150 € par an ! Et pour « fêter » sa victoire aux élections, **la droite avait déjà décidé de nous offrir comme premier cadeau l'augmentation des impôts de 11 %**. Même si, durant sa campagne, l'UMP avait promis qu'elle ne toucherait pas à la fiscalité.

Depuis, on n'entend plus les 3 conseillers généraux d'Argenteuil, pourtant très enclins à protester contre les hausses d'impôts dans leur ville, et dont ils avaient fait leur argument de campagne n°1. Y aurait-il deux poids, deux mesures ?

Le sarkozyste bezonnais, Olivier Régis, « 4^e mousquetaire », comme il aime à se surnommer, **n'a bizarrement pas réagi non plus à l'annonce de l'augmentation des impôts par ses amis de l'UMP**, qui va toucher de plein fouet les Bezonnais.

Cette augmentation apparaît d'autant plus scandaleuse qu'elle est destinée à financer le « plan routes » visant à réparer les routes de campagne valdoisienne au détriment des projets routiers sur les communes urbaines, notamment la nôtre... N'y a-t-il pas plus urgent ? L'aide à la construction de logements, aux collèges, l'action sociale, etc.

Dans un autre registre, on a la confirmation que **les familles les plus en difficulté ne sont pas la priorité de M. Mothron, député UMP d'Argenteuil et vice-président du CG**. Avec l'UMP il a rédigé un texte de loi interdisant l'accès au minimum vieillesse aux étrangers résidant en France depuis de nombreuses années. Son ami ministre, **Laurent Wauquiez assimile lui les demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA à des assistés** et leur demande de faire des travaux d'intérêt général. Du côté des amis politiques du Président, on préfère faire la cour aux plus riches. **Ces gens-là n'ont que mépris à l'encontre des citoyens qui rencontrent chaque mois toujours plus de difficultés pour vivre décemment**. S'il y a un cancer dans notre société, c'est bien l'exclusion. Et c'est contre elle qu'à Bezons nous nous appliquons à lutter.

Les élus du groupe
Bezons citoyenne et solidaire

Groupe socialiste

La lutte contre la solitude : grande cause nationale

La solitude touche les personnes âgées, celles en situation de handicap, mais aussi celles sans emploi, de nombreuses femmes actives et un jeune sur trois âgé de moins de 25 ans. 78 % des français ont le sentiment que la solitude les affecte davantage aujourd'hui qu'entre 1990 et 2000. Pourquoi ? La réponse est simple : si la solitude n'est pas toujours synonyme de pauvreté, **la pauvreté engendre la solitude**.

Qu'en est-il de l'engagement de 2007, du président de la République, de réduire de 30 % la pauvreté en France ? Le résultat : 13 % de la population est pauvre ; les allocataires du RSA ont augmenté de 11 %. Les conditions de vie se sont fortement dégradées, sauf pour les plus favorisés.

Les responsables ? Les gouvernements de droite qui, depuis 2002, créent les fractures et divisent les Français. Ils n'ont cessé, par leurs lois antisociales et une politique de rigueur, d'affaiblir le pacte social, d'alourdir les charges pesant sur les collectivités et d'attaquer le service public. Résultat : désert médical, juridique, abandon du logement social, déstructuration du code du travail ; tout concourt à isoler le citoyen, le précariser ! L'UMP objectera « la crise » ! Mais alors, pourquoi les plus riches le sont-ils toujours plus ? Les résultats des banques en 2010 montrent à qui ont profité les efforts et la solidarité de la nation !

Une réponse ? La solidarité : pour que la grande cause nationale de la solitude ne finisse pas aux oubliettes, l'implication de chacun-e est nécessaire.

Rarement, les associations n'auront été autant sollicitées pour faire face à une telle précarité. Jamais depuis 1954, leur présence n'a paru aussi essentielle pour accompagner, aider, défendre, recréer ce lien social qui se délite. Saluons-les, et encourageons celles et ceux qui souhaitent les rejoindre. Elles sont des partenaires indispensables pour relayer les actions menées dans le cadre communal.

Notre municipalité est engagée au quotidien auprès de toutes les composantes de notre cité. Elle continuera à déployer des initiatives pour maintenir une bonne cohésion sociale, en apportant soutien et services à la population.

Mobilisons ensemble nos moyens et nos énergies pour combattre l'abandon par l'État de ses missions de service public.

La fraternité est le troisième pilier de notre devise républicaine, ne l'oublions pas !

Le groupe des élus socialistes

Opposition municipale

Groupe Bezons, mon village UMP et apparenté

Demandez le journal...

Vous l'attendiez, le deuxième numéro de *Bezons mon village*. *L'autre journal* est sorti en mai !

Il fait le point sur l'action de notre groupe au sein du Conseil municipal, sur nos propositions pour un projet de ville alternatif, faites à la municipalité et rejetées par cette dernière, et sur l'actualité des collectifs qui défendent une ville à taille humaine et qui ne sont pas assez écoutés !

Non au projet de cœur de ville pharaonique et indécemment à l'heure où les Bezonnaises et les Bezonnais ne demandent qu'à vivre dans une ville tranquille, dans des écoles, des rues et des logements entretenus...

Oui à des projets économiques dynamiques dans les quartiers ; Oui au maintien et à la rénovation de notre cœur de ville existant, de sa mairie, de sa future gare de tramway et de ses commerçants ; Oui au renforcement des poumons verts par le non abattage des arbres centenaires à Bettencourt et en tête de pont et par l'amélioration des berges de Seine...

L'équipe des bénévoles a couvert la plus grande partie de Bezons pour que vous puissiez trouver notre



Olivier REGIS,
Président du groupe
Bezons mon Village

journal dans vos boîtes à lettre, mais si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez vous le procurer en vous rendant à la permanence (60 rue Edouard Vaillant). Bien fidèlement,

Groupe Union démocrate

Fidèles

Conformément aux engagements pris face aux Bezonnais, **mon groupe a toujours voté :**

- **CONTRE le budget municipal** (mauvaises économies, manque d'ambition...).

Les élus *UMP-et-blababla* S'ABSTIENNENT ou votent CONTRE, ça dépend du vent...

- **POUR l'amélioration des logements sociaux** ou leur remplacement par de nouvelles constructions (1 pour 1). Nous nous mobilisons aussi pour que d'autres villes en construisent.

Les élus *UMP-et-blababla* restent chez eux.

- **CONTRE tout logement social supplémentaire** à Bezons.

Les élus *UMP-et-blababla* votent systématiquement POUR.

- **POUR les bons projets** (Cœur De Ville, par exemple).

Les élus *UMP-et-blababla* votent CONTRE tout nouveau projet, préférant une posture politicienne plutôt que l'intérêt général.



Arnaud GIBERT
Conseiller municipal
Conseiller communautaire

Nos actes sont fidèles à nos paroles. Nous continuerons à défendre l'intérêt de Bezons et des Bezonnais avec sincérité. Pas notre intérêt personnel.

Activités du 2 au 28 juin 2011

Atelier d'écriture Plume des seniors

Pour apprendre les ficelles de l'écriture et partager votre goût de la littérature. Que vous soyez écrivain confirmé ou amateur, poussez la porte... Cet atelier est animé par Gérard Noiret. Pour rejoindre le groupe, contacter le 01 30 76 72 39.

Tous **les lundis de 15 h à 17 h** à la médiathèque Maupassant.

Atelier d'initiation à l'informatique

Animé par M. Gurrera. Les inscriptions sont obligatoires et limitées à 6 participants en raison du nombre de postes disponibles. Si toutefois, vous possédez déjà un ordinateur portable, merci de nous le préciser lors de votre appel.

Tous **les mardis de 10 h à 12 h** au service aux retraités.

Les danseurs du jeudi

Un groupe de danseurs se retrouve pour un moment festif d'échanges et de convivialité. Une même envie les anime : tourner et virevolter au rythme de la musique. Ce groupe est autonome, il ne s'agit pas d'un cours. Débutants ou « pro », vous êtes les bienvenus. Inscriptions au 01 30 76 72 39.

Tous **les jeudis de 14 h à 17 h** au centre social le Colombier.

Atelier d'arts plastiques

Cet atelier municipal propose des séances d'initiation et de perfectionnement aux différentes techniques d'arts plastiques.

Vendredis 10 et 17 juin de 14 h à 16 h, aux ateliers - 20, rue Gabriel-Péri.

Anniversaires

Manifestation festive organisée avec le concours de musiciens bénévoles. Dans un cadre convivial, en tant qu'acteur ou simple spectateur, venez fêter les anniversaires des usagers du foyer-restaurant. Sur réservation pour le déjeuner, entrée libre pour la danse.

Mardi 21 juin de 12 h 45 à 14 h au foyer-restaurant Louis-Péronnet.

Banquets des anciens

Venez partager un repas convivial offert par la municipalité aux Bezonnais de 60 ans et plus. Un orchestre animera ces journées sur des airs connus de musette, variété, disco ...

Entrée gratuite sous réserve de présenter le carton d'invitation remis lors des deux journées d'inscriptions.

Samedi 18 et dimanche 19 juin

Espace Aragon, rue Francis-de-Pressensé.

Sorties en Île-de-France et ses alentours

Les Jardins de Jade - Aubergenville, 78

Arrivée sur les lieux de la ferme pépinière en activité, un pique-nique en pleine nature sera préparé par la cuisine centrale. Programme à la carte avec une petite randonnée pour les uns, visite de l'exploitation pour les autres (maison éco-construite, toitures végétalisées), potager ou farniente.

Mardi 7 juin, départ de Bezons après ramassage à 11 h, retour en fin de journée.

Abbaye-de-Royaumont Asnières-sur-Oise, 95

Visite guidée par un conférencier de l'abbaye suivie d'un goûter servi dans une des salles de l'abbaye. Elle a été édifiée au XIII^e siècle par saint Louis. Implantée dans un environnement protégé, l'abbaye se dresse encore aujourd'hui au milieu des étangs et des forêts. Son cloître et son réfectoire sont parmi les plus remarquables à ce jour.

Le parc et les jardins sont propices à la flânerie. Depuis 2004, un jardin d'inspiration médiévale, « le jardin des neuf carrés », est ouvert et accueille tous les trois ans une nouvelle collection de plantes. Depuis juin 2010, ce sont les *plantes magiques* qui sont à l'honneur.

Mardi 28 juin, départ de Bezons après ramassage à 13 h 30, retour en fin d'après-midi.

Renseignements et inscriptions :

service municipal aux retraités

Résidence Christophe-Colomb

6, rue Parmentier - Tél. : 01 30 76 72 39

Conseil

Ils partent avec nous...

Pour partir en vacances avec chien ou chat, organisez-vous dès maintenant pour préparer son voyage ! N'hésitez pas à demander conseil à votre vétérinaire.

Chaque année, près de 80 000 animaux sont abandonnés, dont 80 % au moment des départs en vacances. En 2011, à l'occasion de la 26^e année de la campagne « ils partent avec nous », l'AFVAC (association française des vétérinaires pour animaux de compagnie) se joint à des marques spécialisées pour lutter toujours plus contre le fléau des abandons. L'objectif : donner aux possesseurs d'animaux de compagnie toutes les clés pour les aider à bien préparer leurs vacances et celles de leur compagnon. Voici donc quelques conseils.

Selon les pays où l'on se rend en vacances, les formalités à effectuer sont différentes. Certaines démarches nécessitent des délais pouvant aller jusqu'à 6 mois, il faut vous renseigner auprès de votre vétérinaire ou des ambassades des pays où vous souhaitez séjourner.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, seul le passeport européen certifie la vaccination antirabique. Attention : à partir du 3 juillet 2011, seule l'identification par puce électronique sera reconnue pour les voyages au sein de l'Union Européenne.

Les conditions de transport

Signalez que vous voyagerez avec votre animal au moment de la réservation et renseignez-vous sur les conditions particulières de votre voyage.

En avion, si votre animal pèse moins de 4 kg, vous pourrez le garder en cabine, s'il est installé dans un sac prévu à cet effet. S'il pèse plus, il devra voyager dans la soute dans une cage spécifique agréée par les compagnies aériennes. En train, si

votre animal pèse moins de 6 kg, son titre de transport vous coûtera moins de 5,10 euros, quelle que soit la destination. Prévoyez un sac ou un panier adapté et tenez-le en laisse. S'il pèse plus, vous paierez 50 % du prix plein tarif d'un billet de 2^e classe. Les chiens devront être tenus en laisse et muselés. En bateau, renseignez-vous auprès de la compagnie pour savoir si les animaux sont acceptés. S'ils le sont, ils devront parfois voyager dans le chenil du bateau. En voiture, munissez-vous d'un filet de sécurité et/ou d'une attache à la ceinture de sécurité et installez toujours votre animal à l'arrière. Ne le laissez jamais enfermé dans la voiture sans surveillance et arrêtez-vous toutes les 2 heures pour lui proposer de l'eau.

Plus de renseignements et de conseil sur internet : www.ilspartentavecnous.org.

ARCOP

Bourse d'échanges à Bezons le 19 juin

L'Auto Rétro Club Ouest Parisien, l'ARCOP, organise comme tous les ans sa bourse d'échanges de pièces détachées pour les automobiles anciennes mais aussi les vélos et Solex. Rendez-vous est donné aux passionnés et à tous ceux qui aiment les voitures anciennes, le dimanche 19 juin à Bezons.

L'exposition des véhicules et la bourse se dérouleront sur le parking de la mairie de 9 heures à 18 heures. Vélos et Solex, autos de 1930 à 1980 brilleront sous le soleil qui ne manquera pas d'être au rendez-vous. Vous pourrez également y trouver des jouets anciens, en bon état la plupart du temps. Tous ceux qui exposeront une voiture se verront offrir un repas.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'ARCOP (83, rue du Gibet à Bezons) au 01 39 81 41 52 ou au 01 34 14 30 73.

Eiffage Construction Île-de-France

Partenaire de la 6^{ème} édition de REV'Arts



Maître d'œuvre : CODIBAT / Architecte : Balalud de Saint Jean - © C. Barriquand

Partenaire des bailleurs sociaux, Eiffage Construction Île-de-France a notamment réalisé une résidence de 69 logements sociaux à Bezons pour le compte de Logirep.

Imaginer, construire, rénover, développer... Nos équipes mobilisent pour vous, toutes leurs expertises : de la planification des chantiers à l'élaboration de leur financement, de l'ingénierie à la direction des travaux, de la protection de l'environnement jusqu'au respect du bien-être de chacun.

www.eiffageconstruction.com

Ensemble construire autrement



 **EIFFAGE
CONSTRUCTION**
ÎLE DE FRANCE

3, avenue Morane-Saulnier - 78140 Vélizy-Villacoublay - Tél 01 34 65 89 89 - Fax 01 34 65 85 86

Rive de Seine

Lancement Villa Gabrielle

Une nouvelle résidence à Bezons !

Du studio au 4 pièces
avec terrasse ou balcon



Au calme, en cœur d'îlot, entre la rue Pasteur et la rue Jean Jaurès,
à 5 minutes du centre ville et des bords de Seine

**Soyez les 1^{er} à profiter de nos prix de lancement
et à choisir le meilleur emplacement !**

**TVA
5,5%***

ataraxia
La solution immobilière

inter
construction

Informations et ventes :

01 46 99 59 00 - 06 34 31 53 24